

# le québec ETUDIANT

Vol. 4 no 6

9 décembre 80

Association Nationale des étudiants et étudiantes du Québec



## Bientôt les vacances et les partys, yé!

### Le ministre de l'Éducation se mêle au conflit de préscolaire-primaire.

Montréal - (PEQ) - Les étudiantes et étudiants de Pré-scolaire-élémentaire de la Faculté d'Éducation de l'Université de Montréal sont de nouveau en grève. Ils ont enjoint le ministre de l'Éducation, Camille Laurin de s'occuper prioritairement du conflit afin d'en venir à un règlement le plus tôt possible.

C'est par un vote très serré (95 pour, 85 contre et 13 abstentions) que les étudiants ont décidé de reprendre la grève et ont manifesté à l'administration de la Faculté leur désir d'obtenir les 21 crédits du projet de pédagogie progressiste ainsi que le réengagement des trois professeurs affectés à ce projet.

Devant l'inertie administrative et la poursuite du conflit, Camille Laurin a délégué M. Talbot pour régler le conflit et

ainsi permettre aux étudiants de rencontrer le Doyen de la Faculté d'Éducation pour en venir à un règlement le 1er décembre.

Le ministre de l'Éducation a de plus assuré les manifestants que leur session ne serait pas annulée et que si le Doyen se montrait encore absent, Le Ministère prendrait des mesures d'urgence, telle la mise en tutelle de la Faculté. Au moment de mettre sous presse, on apprenait que le 2 décembre, l'administration de l'université avait refusé les offres du ministère de l'éducation, et que le 3, les étudiant-e-s ont réaffirmé leur vote de grève, 87 pour, 56 contre, 8 abstentions. Donc la grève continue, et l'on peut de plus en plus à la mise en tutelle de cette faculté si le conflit ne se règle pas incessamment.

- \* **Les étudiants de McGill protestent contre l'apartheid** p.3
- \* **La C.E.Q. appuie B.G. Héroux** p.5
- \* **Le mouvement étudiant en bref** p.6
- \* **Le MQCR organise un colloque sur l'éducation** p.7
- \* **8 dirigeants salvadoriens assassinés** p.9
- \* **Le dernier roman de Michel Tremblay** p.11
- \* **Le printemps des cégeps** p.12

### AVIS

A partir du prochain numéro du Québec Etudiant, qui paraîtra à la mi-janvier, le journal ne sera plus distribué dans les institutions non membres de l'ANEQ. Cette décision, le Conseil Central de l'ANEQ a dû la prendre à contre-cœur, parce que le Québec Etudiant, avec son tirage actuel de 50,000 exemplaires et sa distribution dans plus de 65 institutions post-secondaires au Québec est en fait le principal outil de communication que les étudiant(e)s québécois ont entre les mains pour faire valoir leurs points de vue et aspirations.

Chaque parution du Québec Etudiant coûte à l'ANEQ plus de \$2,000. en frais d'impression, de photo-composition, de distribution. Dans ces conditions où l'ANEQ elle-même n'arrive plus à joindre les deux bouts (la cotisation de \$1.00 par étudiant(e) par année n'y suffit pas) et où quelques-unes de nos associations membres ne reçoivent aucun financement, nous sommes dans l'obligation de vous annoncer cette triste nouvelle.

Toutefois, les étudiants non membres de l'ANEQ pourront toujours continuer à recevoir le journal, soit en s'abonnant (voir le coupon en page 2), soit en s'adressant à leurs associations étudiantes qui pourront commander à l'avance la quantité qu'elles désireront du Québec Etudiant, à condition qu'elles contribuent au financement des coûts de production (5 cents l'exemplaire).

Nous gardons bon espoir de revenir à la situation normale le plus rapidement possible.

Appuyez financièrement le Québec Etudiant!

La rédaction



EDITORIAL

# Bonnes Vacances! - ANEQ

## LETTRES DES LECTEURS

### Pourquoi annuler une réunion du conseil central?

Sainte-Foy,  
Le 10 novembre 1980

Lettre ouverte à l'exécutif de l'ANEQ.

Nous tenons par cette lettre à vous faire part de notre mécontentement à la suite de la surprise qui nous attendait (ou plutôt qui ne nous attendait pas) à Sherbrooke, le 8 novembre dernier et à en dénoncer les causes.

Informé-e-s le 7 au matin par le Bureau National de l'ANEQ de la tenue d'une réunion du Conseil Central de l'ANEQ à Sherbrooke, le 8 novembre, nous avons décidé, quatre militant-e-s de Limoilou et de Sainte-Foy, d'assister à ce Conseil Central qui nous semblait d'une importance cruciale à l'organisation du Congrès de réorganisation de la fin novembre.

Nous avons appris, une fois

rendus sur place que cette réunion avait été annulée la veille au soir. A cette heure, nous étions déjà en route pour Sherbrooke.

Nous considérons que ce geste est inacceptable de votre part, non pas à cause des dépenses encourues par l'association étudiante de Limoilou pour les frais de délégation, ni même parce que nous nous sommes retrouvés bredouilles à l'Université de Sherbrooke mais parce que le Conseil Central devait adopter les textes et documents préparatoires au Congrès de réorganisation et que ces textes devaient parvenir aux associations étudiantes deux semaines avant la tenue du Congrès pour fins d'étude ou de débat. Nous sommes militant-e-s d'associations étudiantes désaffiliées de l'ANEQ mais nous considérons que nous avons des intérêts dans la réorganisation de l'Association Nationale des Etudiant-e-s du

Québec et que nous sommes intéressé-e-s à participer à cette réorganisation. Finalement c'est de cette façon qu'on démobilise et qu'on décourage des militants étudiants.

Myreille Audet,  
Cégep de Sainte-Foy  
Geneviève Baril,  
Cégep de Ste-Foy  
Guy Bédard,  
Cégep de Limoilou  
Daniel Savard,  
Cégep de Limoilou

*NDLR: Effectivement les textes concernant le congrès n'ont pas été adoptés le 8 novembre dernier; a vrai dire ils ne l'ont pas encore été!*

*Pourquoi? En ce qui concerne la réunion du 8, la raison est fort simple. Nous savions à l'avance que le quorum serait atteint de justesse à cette réunion, ne pouvant compter que sur une présence sporadique de l'Estrie qui se réunissait en conseil*

*régional à ce moment et ayant à accepter la démission de deux personnes de la région de Québec qui ne seraient pas présentes à cette réunion. La veille au soir, l'exécutif apprenait que, de plus, la région de Montréal n'enverrait qu'un délégué sur trois, que le nombre de personnes requis ne serait pas atteint. Nous avons donc annulé la convocation que nous avions fait parvenir.*

*De façon générale, la situation au conseil central n'est guère plus rose. Sur un total de vingt-six sièges seulement dix sont comblés ou le seront prochainement.*

*Le travail imposé à ces quelques militants et militantes est énorme il faut bien s'en rendre compte. Préparer et convoquer les réunions de leurs conseils régionaux respectifs, se déplacer de campus en campus pour rencontrer les militant-e-s locaux; tout le travail régional*

*laisse bien peu de place au support que ces personnes devraient apporter au niveau national et à l'exécutif qui, de son côté, court de gauche à droite accomplissant mille et une tâches techniques qui lui laissent peu de temps pour ses tâches politiques.*

*Nous dénonçons avec vous la situation actuelle qui est, réalisons-le, inacceptable. Cependant la solution ne réside pas dans les mains du conseil central mais bien dans les régions qui, si elles ont à coeur de développer effectivement une organisation nationale pour les étudiants et étudiantes du Québec, devront combler les postes disponibles au conseil central et à l'exécutif, car, malgré toute la bonne volonté de l'exécutif il ne peut être dans six régions en même temps; nous sommes trois!*

Marc Vézina  
Conseil exécutif

## BILLET

### Pour le XIIIe congrès

Comme nous le laissons entendre dans la dernière édition du Québec Etudiant, le 13e congrès de l'ANEQ a été reporté. Lors de sa dernière réunion, le conseil central (qui comprend des représentants de chaque région) jugeait nécessaire de reporter le congrès à la prochaine session (du 13 au 16 février) afin de permettre de palier au développement inégal des débats d'une région à l'autre. En effet l'importance accordée à chacun des thèmes du congrès s'est manifestée de façon très différente; certaines régions axant principalement leur travail sur le nouveau règlement des

études collégiales, une autre sur l'auto-financement des services auxiliaires, une autre sur la répression, etc.

De plus, le peu de temps d'ici la fin de la session laissait fort peu de chances d'organiser des assemblées générales afin de préparer le congrès, laissant peu de possibilités aux membres des associations affiliées de discuter les orientations de la centrale. Comme il faut que ça change, on prend les moyens!

Marc Vézina  
Conseil exécutif

## Drapeau court toujours

J'étais une payeuse de taxes, je ne le suis plus. Et pourquoi, me direz-vous? C'est bien simple; j'ai été volée par la Ville de Montréal. Eh oui! Comment cela s'est-il passé?

On m'a envoyé deux comptes de taxes. D'abord un daté du jour de mon entrée en appartement jusqu'à la moitié du terme, puis l'autre, de cette dernière date à la fin décembre 1980.

Et c'est bien cela qui me semble important. J'étais prise pour payer d'avance, sans même avoir, à ce moment, la sécurité qu'apporte un bail signé en bonne et due forme et je n'ai eu ni n'aurai droit à aucune ristourne, étant donné que j'ai quitté mon appartement en juillet. C'est d'ailleurs depuis ce temps que je la leur réclame.

Suite page 8

## Soutenons le Q.E.

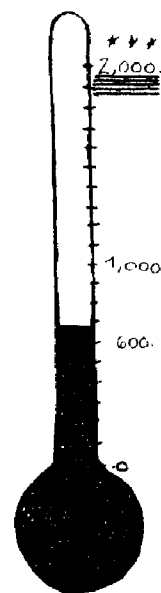
Au début de la session, le Conseil Central de l'ANEQ a lancé une campagne d'abonnements au Québec Etudiant, dont l'objectif avait été fixé à \$2,000. Jusqu'à ce jour, même avec très peu de publicité, nous avons pu amasser \$669. C'est bien. Mais nous avons besoin d'un plus grand soutien encore de nos lecteurs pour faire face aux coûts de production du journal, qui augmentent régulièrement. En ce sens, nous vous invitons à vous abonner: ce sera votre façon de dire votre mot pour appuyer le développement de la presse étudiante québécoise.

COUPON-REPOSE

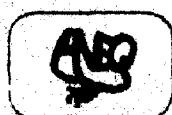
Je désire m'abonner pour un an au Québec Etudiant; je souscris \$10.00 (ou plus \_\_\_\_\_) pour aider à son financement.

NOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_



## le québec ETUDIANT



Ont collaboré à la réalisation du journal: Pierre Baril, Jacques Beaudoin, Nathalie Boisseau, Jean-Pierre Brun, Normand Cossette, Carole Courchesne, Michel Croteau, Sylvain Dubreuil, Paule Nord Duchesne, Sylvie Ann Hart, Yvon Hébert, Brigitte Lachance, Richard LaRue, François Marceau, Jean-François Mercier, Henri-Paul Normandin, Mario Perreault, Ruth Phaneuf, Marie-Polier, Daniel Rhéaume, Sylvie St-Germain, Jean-Pierre Simard, Marc Vézina.

Le Québec Etudiant est membre de la Presse Étudiante du Québec (PEQ). Cette édition du Québec Etudiant a été publiée sous l'entière responsabilité du Conseil Exécutif de l'ANEQ.

Bureau de rédaction: 232, Jean-Talon ouest, Montréal, H2R 2X5, (514) 277-5826

Tirage: 50 000 exemplaires.

Composition-montage: Composition Fleur de Lysée.

Impression: Richelieu Roto-Litho.

Distribution: Fulcrator.

Responsable de la publicité: André Querry, (514) 277-5826.

Le Québec Etudiant est distribué à tous les membres de l'ANEQ sans aucun frais, dans tous les CEGEPs et universités de la province. Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. La reproduction totale ou partielle est permise et encouragée, à condition que soit mentionnée l'origine.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec.

Numéro international: ISSN 705-3096

A l'U de S.

## Fusion désavouée

Sherbrooke- Les étudiants et étudiantes de formation des maîtres de l'université de Sherbrooke ont débrayé durant une demi-journée la semaine dernière pour contester un projet de fusion entre la direction générale de la formation des maîtres et la faculté des sciences de l'éducation.

Afin de sensibiliser la population du campus, ils ont dressé tôt le matin des lignes de piquetage à l'unique entrée de l'université provoquant ainsi un embouteillage monstre. Les étudiants et étudiantes en ont beaucoup contre le projet de fusion, projet piloté par l'exécutif Martin (recteur de l'université).

té). Ce projet depuis quelques années revient souvent sur la scène, nuancé parfois, mais toujours, les principaux intéressés l'ont refusé.

D'abord ils dénoncent le manque de consultation auprès des principaux intéressés, soient, les professeurs et les étudiants. Ils dénoncent aussi le projet lui-même craignant y voir une diminution dans la qualité de leurs cours et de leurs stages. Ils croient aussi que le projet de cours de tronc commun d'un an amené par la fusion diminuerait fortement la qualité de leur spécialisation. Par ailleurs notons que les étudiants ne sont pas les seuls à dénoncer le projet, le syndicat des professeurs, les assemblées de professeurs didacticiens de formation des maîtres dénoncent eux aussi ce projet. Tous attendent maintenant la réaction de l'exécutif Martin qui voit son projet une fois de plus refusé.



Photo Le Collectif - Mario Perreault

A Lévis-Lauzon

## Règlements contestés

QUEBEC (PEQ) -- L'administration du Cégep de Lévis-Lauzon entend faire adopter, d'ici janvier 1981, le «règlement no. 4» régissant la vie dans le collège. Les étudiants s'opposent fermement à ce projet de règlement jugeant que celui-ci brimerait leurs droits. Par le biais de l'Association Générale des Etudiants et Etudiantes du Cégep (AGEECLL), ils organisent la lutte pour le retrait immédiat du projet.

L'avènement d'un projet de règlement limitant les droits et libertés des étudiants n'est pas un fait particulier au Cégep de Lévis-Lauzon. Suite aux politiques du Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) sur le secteur collégial, de plus en plus d'administrations de collèges imposent de tels règlements.

Selon la secrétaire du comité exécutif de l'AGEECLL, Mlle Vézina, le règlement no. 4 peut paraître correct, mais, en le lisant en profondeur, on peut comprendre pourquoi les étudiants de Lévis-Lauzon s'y opposent si farouchement. Il semble que les membres de l'AGEECLL considèrent que le libellé du règlement renferme des termes trop vagues et généraux qui laisseraient la porte à des interprétations abusives. Par exemple, l'administration veut dorénavant sévir contre les comportements jugés «dangereux ou indécents», contre toute atteinte aux bonnes moeurs, contre tout «acte de vandalisme». Or en aucun temps l'administration ne définit ce qu'elle entend par ces termes...

son règlement, l'administration veut contrôler les initiatives étudiantes, limiter le nombre des soirées à celles admises par la direction générale, et restreindre la consommation d'alcool et de drogues. Les étudiants et les membres du personnel pris à consommer des boissons alcoolisées ou drogues dans le collège ou pourraient être expulsés temporairement ou de façon permanente du Cégep. Les étudiants de Lévis-Lauzon disent non à ce genre de procédé répressif pour soi-disant «aider» les usagers de ces produits. Ils proposent plutôt de faire de l'information, des discussions, de l'éducation et de la conscientisation... La secrétaire de l'association étudiante nous a confié qu'à son avis, l'administration du Cégep ne désire pas vraiment aider les étudiants. Par de tels moyens, la direction prouve qu'elle désire seulement avoir les mains propres aux yeux de la population. Elle nous dit: «buvez si vous voulez, mais pas dans notre Cégep». Mlle Vézina se demande donc si le collège assume son vrai rôle d'éducation.

Enfin, il semble que le projet administratif instaurerait un tribunal, le comité exécutif du Cégep, qui jugerait et condamnerait les étudiants «trouvés coupables» d'infraction au règlement. Le fait que des administrateurs jugent des étudiants et les privent de leurs cours est tout-à-fait inacceptable pour les étudiants...

L'opposition étudiante s'organise. Plus de 400 étudiants réunis en assemblée générale

par Daniel Rhéaume

ont rejeté le projet de règlement et tracé un plan de lutte afin que ce projet antidémocratique soit retiré. Une affaire à suivre... de près.

Après 10 ans,

## Le sport à Longueuil

Montréal (PEQ)- Après treize années d'attente, les étudiants du cégep Edouard-Montpetit et de la polyvalente Jacques-Rousseau pourront utiliser le centre sportif. Le centre sera terminé en juin 1981 et ouvrira ses portes au mois de septembre de la même année.

Depuis 1968, le dossier du centre sportif rattaché au Cégep Edouard-Montpetit (CEM) se promène de tablettes. Ce n'est qu'en octobre 1979, onze ans après, que le projet aboutit.

Dès la création du CEM en 1968, deux phases majeures d'expansion sont prévues. Une d'elle a pour but d'augmenter le nombre de locaux disponibles dans le Collège (construction des ailes D, E, F) et se réalise en 1973. Quant au centre sportif, il se promène de contraintes administratives en contraintes gouvernementales.

La première contrainte provient du ministère de l'éducation. Il pose comme condition en 1972 que la construction du centre soit conjointement entreprise par le CEM et sa voisine directe, la polyvalente Jean-Jacques Rousseau. A cela s'a-

## Manifestation anti-raciste sur le campus de McGill

par Henri-Paul Normandin

MONTREAL (PEQ) -- «Aucun soutien à l'Etat raciste!» «Désinvestissez dès maintenant!» Tels étaient les slogans des 250 étudiant(e)s qui ont manifesté le 17 novembre dernier devant les bureaux de l'administration de l'Université McGill, afin d'exiger que celle-ci retire ses intérêts de l'Afrique du Sud.

L'Université possède en effet au moins \$10 millions d'actions dans des compagnies qui ont des investissements en Afrique du Sud. Les compagnies en question sont: la Banque Royale, le Canadien Pacifique, la Banque de Montréal, la Banque Toronto-Dominion, IBM, Moore Corporation et la Minnesota Mining and Manufacturing Co.

Il y a déjà plus d'un an que divers groupements sur le campus exigent que McGill coupe ses liens avec cet Etat qui, on le sait, est le dernier pays au monde à maintenir un système de racisme institutionnalisé - l'apartheid.

Jusqu'ici, le Conseil d'administration de l'Université n'a répondu qu'en mettant sur

un comité d'étude qui ne s'est réuni qu'à quelques reprises. Le comité a entendu les mémoires de groupes tels que le «South Africa Foundation», mais qu'un seul groupe qui est contre les investissements: le Comité sur l'Afrique du Sud de McGill (CAS).

Il faut d'ailleurs souligner que plusieurs des administrateurs de l'Université, tels que Conrad Harrington et Lorne Webster, siègent également sur les conseils d'administration de compagnies qui maintiennent des liens avec le régime raciste.

«McGill n'est pas une multinationale, mais une institution d'enseignement qui ne peut pas se soustraire à la dimension morale des gestes qu'elle pose», devait affirmer Barbara Jenins, du CAS lors de la manifestation. «Nous avons tout essayé par les canaux diplomatiques, mais ça n'a pas marché. Il ne nous reste qu'à agir, et la prochaine fois nous ne nous contenterons pas de rester dehors!», a-t-elle ajouté, faisant allusion au fait que la prochaine fois il pourrait bien y

par Normand Cossette

joutent de nouvelles directives quant à l'utilisation de l'équipement scolaire. Puis, voilà que la ville de Longueuil s'intéresse aussi au projet et parle de construire un arène à proximité de l'emplacement du futur centre sportif.

15 juillet suivant, coup de théâtre: le centre doit être amputé de 8 000 pi et l'enveloppe budgétaire est coupée de \$1 200 000 et devra dorénavant inclure les coûts des équipements sportifs.

Tous les administrateurs en architectes, refaits puis retour-



cause signent un protocole d'entente en février 1976. La ville de Longueuil s'occupe de l'arène et le collège Edouard-Montpetit de la construction du «centre sportif communautaire».

En 1976 toujours, les architectes s'attaquent au plan du centre sportif. L'enveloppe budgétaire allouée par le MEQ, en 1977 se chiffre à \$9 266 000. Le

nés à Québec. A l'été 1979, ils sont approuvés. Les travaux commencent à l'automne 1979.

Quant à l'arène, le projet débloque. Cet été, en juillet, la ville a émis des appels d'offre, ce qui signifie que la mise en chantier ne devrait pas tarder.

Le centre sportif devrait finalement ouvrir ses portes au mois de septembre prochain.

## Il faut réajuster nos revendications

Par Jean-Pierre Simard

**NDLR: L'auteur est étudiant en science économique à l'Université Laval, à Québec, et ex-membre du groupe pour la gratuité scolaire du CEGEP de Chicoutimi.**

Les rares conscientisé-e-s qui ont la nostalgie d'un grouillant mai 68 en lisant le Québec Etudiant, tirant une rouleuse sous l'oeil hagard d'un garde de sécurité dans un centre social climatisé sans vocation, compressés entre deux murs de «gi-prok», écoeurés et essayant d'oublier l'ineptie d'une subtile système qui récupère tout, ceux-là, s'il en reste encore en dehors des prisons affirment entre deux «boum» de disco que le mouvement étudiant au Québec est en perte de vitesse et qu'il faudra vite y mettre un terme si on ne veut pas connaître le triste sort que nous réservent les technocrates. Aux prises avec une sérieuse vague de démobilitation, des dissensions idéologiques, un échec référendaire et l'encombrement de ses structures le mouvement étudiant depuis plus d'un an demeure inefficace à neutraliser l'accroissement vertigineux des mesures agressives du gouvernement contre l'appareil démocratique étudiant et contre la situation économique précaire des étudiants. Cette crise vient encore de s'accroître avec la publication de l'étude de Clément Lemelin, prof à l'UQAM, qui révèle que ce sont les mieux nantis qui bénéficient de l'actuel système d'éducation et qu'en contre-partie c'est principalement (dans une proportion de 60%) le milieu «modeste» (ouvrier) qui en assume le fardeau et qui paie l'usage des institutions d'enseignement par les mieux pourvus.

Dans sa lutte légitime pour une meilleure accessibilité à l'éducation pour tous et contre les politiques de rentabilisation par l'Etat de ce secteur, le mouvement étudiant a contribué bien malgré lui à l'instauration de cette situation pour le moins inacceptable sur le plan

du droit et de la justice sociale dans une société qu'on dit démocratique. L'ANEQ par ses revendications, aux prix des luttes difficiles et de nombreux coups de matraques a freiné il va sans dire l'ascension morale des coûts de s'éduquer mais a favorisé simultanément l'établissement d'un contexte favorable davantage à ceux pour qui les problèmes financiers n'étaient pas un casse-tête qu'aux plus démunis.

Eventuellement, si nous concevons l'abolition complète des frais de scolarité comme un acquis, il n'en demeure pas moins qu'il faut dans bien des cas pour poursuivre ses études encaisser une multitude d'autres frais qui ne sont pas identifiés immédiatement comme des frais de scolarité mais qui y sont somme toute inhérents, qui sont incompressibles et soumis au même taux d'inflation (frais de logement, de nourriture, de transport, coût d'opportunité de ne pas travailler...). Ainsi ce n'est pas la stricte réduction ou le gel des frais de scolarité et du coût immédiat de s'éduquer à assumer par l'étudiant qui va jouer un rôle déterminant dans le choix de la poursuite d'études mais plutôt la capacité réelle de l'individu à faire face à l'ensemble de tous les coûts propres à la poursuite d'études. A titre d'exemple, il en coûte généralement \$600 annuellement en frais directs de scolarité alors qu'une année d'études complète peut coûter entre \$3000 et \$4500, la part consacrée aux frais de scolarité n'est que de 20% (600/3000). Il faut donc véritablement instaurer un système qui égalise les chances de chacun d'accès à l'éducation non pas sur la base d'un procédé qui en façade nous semble plus équitable sans toutefois l'être réellement mais dans une perspective où l'on considère le coût réel de l'éducation pour un étudiant. Il faudra alors adopter et revendiquer des politiques redistributives telles qu'elles avantagent non pas ceux qui fréquentent déjà l'école mais

Suite page 8

### La manif du 23,

## UNE VISITE GUIDÉE!!!

Par Sylvie An Hart et Richard LaRue

**NDLR: Sylvie Ann Hart est étudiante en Sociologie à l'Université Laval et ex-membre du Comité de coordination du R.A.E.U.; Richard LaRue, lui, étudie présentement en histoire, également à l'U. Laval.**

### Le gouffre de l'impuissance.

Et le cortège gravit le Calvaire. Le sommet atteint, on se rassembla dans la cour, encadrés par les murs de l'institution et on déposa nos armes sur les marches de l'autel, aux pieds des grands prêtres. Devant notre volonté sacrilège de profaner les lieux sacrés, les grands prêtres ramenèrent à l'ordre les brebis égarées en évoquant la colère des dieux. Le troupeau marqué à jamais par cette trahison comprit alors quelle était la vraie nature des grands prêtres.

C'était le 23 octobre et nous avons pris d'assaut les pavés pour Héroux et pour d'autres choses aussi... C'était le 23 octobre et nous étions de quatre à cinq mille. Nous avons, Messieurs, Mesdames, respectés vos lois. En rangs 8 par 8, portant bien haut nos marques institutionnelles et syndicales, nous avons marché, encadrés par les forces de l'ordre qui couvraient de leurs engins infernaux notre appel à la liberté.

Trêve de lyrisme, nous reprenons notre langage froid et rationnel pour tenter une analyse politique de cette manifestation. En fait ce sont les bilans fades et monotones du **Matricule\***

du 4 novembre qui nous amènent à prendre la parole. Nous voulons opposer à la vision étroite et linéaire des acteurs officiels qui occupent la scène, la vision éclatée et conflictuelle de ceux et de celles qui sont dans l'arène.

Concrètement, nous voulons par cet article, réhabiliter un point de vue des militants et militantes de base en essayant de saisir les implications politiques de cet événement et de voir en quoi cette expérience peut être l'occasion d'une remise en cause de notre «aiguillage» syndical. Ceci dit, nous n'avons, évidemment, aucune prétention à votre rigueur scientifique.

### L'organisation de la manif

Sur ce point il est utile de se rapporter à l'article d'André Paquet (de **Matricule**) où il est fait mention, d'une façon fort savoureuse d'ailleurs, des divergences entre le R.A.E.U. et l'A.N.E.Q. sur cette question. Le R.A.E.U. voulait une manif le 23, l'A.N.E.Q. préférait le 24. Le R.A.E.U. choisissait l'U. de M. comme destination et l'A.N.E.Q. la cour municipale. L'A.N.E.Q. désirait un trajet qui tienne compte de plusieurs institutions et pour le R.A.E.U. il semble que cet élément n'ait pas joué. Par conséquent, le R.A.E.U. voulait influencer (voir manif en page 8) sur la décision de l'U. de M. de maintenir sa plainte ou non par la médiation de l'opinion publique, l'A.N.E.Q., consciemment ou non, visait l'adversaire directement tel qu'il se présentait dans l'enceinte la plus probante de son pouvoir.

Ces deux manières de percevoir l'action sous-tendent, à notre avis, des conceptions politiques très différentes et, de ce fait, ne peuvent s'estomper devant les soi-disant résultats positifs de la manif. Par contre il n'est pas surprenant qu'elles se dissolvent dans le discours d'un officiel du R.A.E.U. (il s'agit toujours d'André Paquet). En l'occurrence, nous croyons que choisir l'U. de M. comme destination était réduire l'adversaire aux «mauvais gestionnaires» (sic) de cette institution. On sait depuis que l'U. de M., nullement intimidée par la «démonstration de force» du 23 octobre, a tout simplement fait rajouter un troisième chef d'accusation à sa plainte. Il est donc urgent, à la lumière des brillants résultats obtenus par la manif, de faire la critique de la stratégie définie par nos organisations nationales.

Il était tout à fait illusoire de penser faire céder l'U. de M. par une simple pression de l'opinion publique. L'Ayatollah de la montagne (le recteur Lacoste) s'est toujours foutu éperdument de l'opinion publique quand il a voulu faire de la répression contre le mouvement étudiant. On a aussi de la peine à imaginer les résultats qu'aurait eu une telle sensibilisation, si elle avait eu lieu, la veille de l'ouverture de l'enquête préliminaire. Comme si l'opinion publique aurait pu travailler la conscience souillée (sic) des administrateurs de l'U. de M. et

Suite page 8

## Lettre au Père Noël

Montréal, décembre 1980

Au petit papa Noël  
a/s de la fée des étoiles  
Au royaume du pôle nord

Cher pépère Noël,

Je t'écris, encore une fois de plus cette année, pour te rappeler ce que je te demande depuis plus de 2 ans. Je dois te dire que cette année encore, je ne pourrai pas passer de douces vacances à me reposer puisque je n'ai pas eu de Prêts-Bourses convenant à la décence, je devrai travailler pour pouvoir entreprendre en janvier ma deuxième session et la poursuivre jusqu'au bout. Tu m'avais pourtant fait tant de promesses, et je t'ai cru lorsqu'avec mes petits amis, nous avions été te visiter dans ta demeure du temps

des Fêtes, à Québec, c'était le 5 décembre et mes 8,000 copains et moi n'avions pas le goût de nous amuser, il faisait froid et toi, tu avais les pieds au chaud.

Cher Père Noël, t'en souviens-tu? Cher Père Noël, pourquoi n'as-tu pas tenu tes promesses, surtout celle qui disait que je te rembourserais mon prêt que seulement six mois, après avoir trouvé un emploi, mes amis n'ont toujours pas d'emploi, tu n'en crées pas, pourquoi alors nous laisser que l'emballage du cadeau, on n'en a rien à faire, nous!

Alors, cher Père Noël, voilà ce que je te redemande cette année même si j'ai de plus en plus de doutes sur ta bienveillance.

Pôle nord

P.S.: Mes petits copains ne croient plus au Père Noël!

### Liste de cadeaux pour Pôle:

1- Abolition des frais de scolarité, des frais d'admission, des frais afférents et des frais différentiels.

2- Matériel didactique nécessaire à l'apprentissage, gratuit, de qualité et en quantité suffisante.

3- Abolition du prêt.

4- Abolition des intérêts sur les prêts déjà contractés.

5- Reconnaissance du statut d'indépendance dès le niveau post-secondaire.

6- Reconnaissance du statut de non-résident dès le départ de la maison familiale.

7- Tenir compte des besoins réels des étudiants (indexation des allocations de subsistance) et tenir compte des disparités régionales.

8- Abolition de la contribution minimale de l'étudiant (que tu viens d'augmenter...), et que la contribution de l'étudiant soit calculée à partir d'un pourcentage de ses gains estivaux réels.

9- Que tous les étudiants soient éligibles au régime d'aide financière tout au long de leurs études, quelle que soit la durée de celle-ci.

10- Que le processus d'obtention d'aide financière soit accéléré.

11- Abolition de la règle d'auto-financement des services auxiliaires.

C'était il y a deux ans, déjà...

## librairie L'ETINCELLE

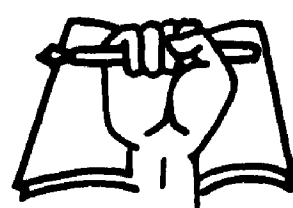
Livres, périodiques, disques, affiches du mouvement révolutionnaire et populaire au Canada et dans le monde.

### MONTREAL

325 Ste-Catherine est.  
Montréal, Qué. tél: (514) 844-0756

### QUEBEC

110 St-Vallier ouest,  
Québec, Qué. tél: (418) 522-2186



## Suite à l'enquête préliminaire

## HEROUX IRA EN PROCES

MONTREAL (PEQ) - L'affaire Guy Héroux connaît un nouveau dénouement. En dépit d'un mouvement de résistance acharné de la part de milliers d'étudiants à travers le Québec, ce qui devait arriver est arrivé: Héroux devra comparaître en procès, devant juge et jury. La date en sera fixée le 5 janvier 1981.

Le verdict du juge est survenu en cette deuxième journée d'enquête préliminaire, dans l'après-midi du 18 novembre, lors de la présentation des témoins de la défense, à la Cour municipale de Montréal. Les principaux témoins appelés à comparaître ont été MM. Gilles Lefranc, étudiant à l'Université de Montréal,

et Guy Héroux.

Guy Héroux, on le sait, est accusé de vol et recel de chèques totalisant \$70,000. Il est aussi accusé, depuis quelques semaines, d'un vol supplémentaire d'un montant de \$760... en argent liquide et en matériel de photocopies, qui aurait

été perpétré pendant l'occupation des résidences de l'U. de M. (Université de Montréal), au printemps dernier.

Lors de sa comparution, le témoin Gilles Lefranc a soutenu avoir contacté, à cet effet, le gérant des résidences de l'U. de M., M. Morissette, afin de s'entendre sur des modalités de remboursement, Guy Héroux devait, par la suite, ajouter qu'une lettre a même été envoyée à M. Morissette. Celui-ci, lors de la précédente audience, avait vertement nié de telles allégations, soutenant qu'en aucun temps il n'avait été approché par les responsables de l'occupation à propos de ce remboursement.

La défense a, par la suite, présenté une motion de rejet des trois chefs d'accusation, sur la base de deux arguments majeurs:

- Guy Héroux a déposé les chèques dans un coffret, à la Banque de Montréal, non pour les voler, mais pour les protéger;

- La mauvaise foi, quant au montant litigieux de \$760., n'est

manifestement pas du côté de Héroux.

La Couronne devait rétorquer qu'Héroux a admis avoir pris des chèques, ouvert du courrier, utilisé le sceau de l'U. de M. et fait des photocopies. Toutes ces preuves étant très tangibles, l'accusé doit subir un procès.

Dans une ultime tentative, la défense réexpliqua tout le contexte de l'occupation, tentant de prouver le non-fondé des preuves apportées par la Couronne. Mais c'était peine perdue. Le juge avait tranché la question. Il est clair, déclare-t-il en substance, que M. Héroux a été en possession de chèques; en se tenant formellement au texte de la loi, il y a suffisamment de preuves pour l'envoyer en procès.

L'affaire Guy Héroux ne fait donc que commencer. Le procès qui aura lieu en 1981 s'avérera certes décisif pour l'évolution du syndicalisme étudiant. Mais, suite à l'occupation massive des bureaux du MEQ, la journée même où on a envoyé Héroux à son procès, les étudiants ont montré qu'ils étaient prêts à lutter jusqu'au bout pour défendre leurs droits.

## La CEQ appuie Guy Héroux

QUEBEC (Le Québec Etudiant) — «C'est au nom de tous les membres de la CEQ que je fais part de notre appui entier à l'appel à la mobilisation lancé par l'ANEQ, dans la lutte des étudiants contre la répression idéologique et la répression anti-syndicale et que je demande au ministre de la justice de cesser immédiatement son harcèlement juridique et d'abandonner ses poursuites injustifiées contre Guy Héroux.» C'est ce qu'a déclaré Robert Gaulin, président de la Centrale de l'Enseignement du Québec, quelques heures avant la repri-

se de l'enquête préliminaire sur le cas de Guy Héroux, le 17 novembre dernier. Rappelons que Héroux est cet étudiant de l'Université de Montréal qui avait été mandaté par ses collègues pour retenir les loyers des résidences des étudiants afin de contester l'augmentation de ces loyers.

A maintes reprises, la CEQ a affirmé qu'elle partageait la volonté des étudiants d'établir un syndicalisme étudiant fort, d'obtenir la reconnaissance immédiate de leurs associations étudiantes par le gouvernement

et les différentes administrations collégiales et universitaires et de lutter contre toute forme d'autoritarisme, qui s'instaure présentement dans le monde de l'éducation en général.

Robert Gaulin a dit espérer que le gouvernement du Québec et particulièrement le ministre de la justice sauront prendre en considération l'action entreprise par les étudiants pour la défense de leur camarade et accéder à leurs revendications légitimes et démocratiques.

## Le FBI espionne des journaux étudiants

(d'après Alternative Media - PEQW) -- Une association étudiante à l'Université de Cleveland a récemment dénoncé les rapports entre le FBI et une compagnie privée qui imprimait des journaux étudiants.

Selon l'association, une note du FBI datée du 9 novembre 1970, déclare que cet imprimeur anonyme a accepté de faire des épreuves de journaux étudiants, contenant des mots obscènes ou des critiques sur les Etats-Unis. Par la suite, l'imprimerie donnait ces copies au FBI, avec le nom et l'adresse de l'individu qui lui avait fourni les épreuves du journal.

L'on devrait se demander si la GRC n'utilise pas les mêmes moyens draconiens au Québec et au Canada.

## Pas de liberté de presse étudiante

(d'après Alternative Media - PEQ) -- Dans un mouvement de grande colère, la cour d'appel de Richmond, Virginie, a interdit la vente d'un journal «underground» sur le territoire d'une école secondaire.

Ce journal, produit par deux étudiants de secondaire II, avait été confisqué par la direction de l'école qui s'objectait à ce qu'une annonce d'une boutique de «médicaments» soit publiée dans ses pages. Lors de la comparution, le juge a donc demandé au jury de soutenir l'action de l'école, afin que cesse la distribution d'une telle publication qui «encouragerait les étudiants à mettre en danger leur santé et leur sécurité.»

Micheal Simpson, directeur du «Student Press Law Center» (une association qui protège le droit à la liberté d'expression des étudiants), a déclaré que cette décision peut dorénavant donner aux administrateurs de l'école une autorité sans limite pour restreindre le droit d'expression des étudiants. L'avocat Simpson a rajouté cependant qu'il ne portera pas la cause en Cour suprême, car une défaite à ce niveau créerait un précédent dangereux pour les journaux étudiants.

## A Montréal

## «Soutenir nos luttes et organiser la région»

Mardi le 18 novembre, de 4:00 à minuit, 400 étudiants-es ont eu la possibilité de constater combien c'était beau, le ministère de l'éducation du Québec. Comment? en l'occupant, tout simplement!!!

En effet, après une ligne de piquetage dressée devant la cour municipale de Montréal et une marche vers le MEQ organisée par le conseil régional de Montréal de l'ANEQ, tout le beau monde présent n'a pu résister à la tentation de s'engouffrer dans la bâtisse de l'Hydro-Québec (attenant au MEQ) et de transférer dans l'édifice voisine... par une salle de bain commune aux deux bâtiments.

Mais pourquoi aller ainsi pique-niquer (au beurre de pinottes, naturellement) au ministère de l'éducation?

Pour protester contre les accusations formulées contre Guy Héroux dont c'était la deuxième journée de l'enquête préliminaire, bien sûr, mais aussi parce que ça va mal dans toutes les écoles. «On élargit le mouvement»: tel était le mot d'ordre dans les institutions locales. Eh! oui, c'est qu'au CEGEP St-Laurent, les étudiantes en informatique ont besoin de nouveaux locaux de travail, c'est que plusieurs associations étudiantes entendent proposer en assemblée générale le retrait du nouveau règlement d'études collégiales (qui va s'appliquer par-

tout) qui amène des modifications importantes au chapitre du programme, de l'évaluation, de la certification (pour plus de renseignements passez donc voir votre association étudiante).

C'est pour toutes ces raisons qu'il y a eu occupation. Et le camp a levé uniquement que lorsque les occupants ont eu la confirmation de la tenue de deux rencontres ultérieures. Une avec Camille Laurin, nouveau ministre de l'éducation, le recteur Lacoste de l'université de Montréal et les représentants étudiants pour parler des conflits étudiants à l'université de Montréal (poursuites contre Guy Héroux, disparition de la pédagogie progressiste et renvoi de professeurs en préscolaire-primaire, menaces d'injonctions permanentes privant les étudiants des départements de psycho-socio-histoire de toute possibilité de faire une ligne de piquetage pour les 30 années à venir. L'autre rencontre, le 5 décembre, s'agissant de la possibilité pour les représentants étudiants d'aller déposer au ministre Laurin les principales revendications étudiantes et lui poser des questions sur les orientations du MEQ en matière d'éducation collégiale.

Cependant, c'est bien beau tout ça mais il nous reste (encore et toujours) à s'organiser régionalement. Des étudiants qui se préoccupent de leurs conditions d'études et conséquemment mili-

tent dans leurs associations locales, ça pleut pas. Encore moins au niveau régional! Jusqu'à dernièrement il y avait 3 personnes au conseil central de l'ANEQ pour Montréal (exécutif régional), il n'en reste plus qu'une. Et comme la principale condition pour être militant étudiant, c'est d'être étudiant, la fin de la session se fait cruellement sentir. On devra donc trouver au plus vite une solution. Déjà il fut proposé lors d'un dernier conseil régional de créer (et remplir!) des comités: comité d'information; comité de pédagogie; comité de coordination des luttes locales; comité culturel; comité société (c.a.d. comité s'occupant de la condition féminine, d'écologie, de relations internationales, etc.) Il reste actuellement à préciser le projet et à le mettre en application. Il va sans dire qu'on espère de tout cœur vous voir oeuvrer au sein d'un de ces comités. En attendant de vous rencontrer... bonne fin de session (si faire se peut); bons «parties» de fin de session (vous pouvez en profiter pour demander à votre exécutif local comment ça vous coûte pour organiser ce party là... De plus en plus cher parce que maintenant certaines associations doivent défrayer des coûts de ménage); Bonnes fêtes; et pour la prochaine session... bonnes assemblées générales (dont vous serez, nous en sommes sûrs!).

Sylvie St-Germain,  
pour le Conseil  
régional de Montréal  
(ANEQ)

# EN BREF.

## Chicoutimi à la défense de Héroux

Les 25 et 26 novembre derniers, l'Association étudiante du Cégep de Chicoutimi (AGECC) a occupé les bureaux administratifs de la direction du collège dans le but de la forcer à se prononcer sur les questions brûlantes qui secouent le monde de l'éducation actuellement au Québec, en particulier concernant l'affaire Héroux et son pendant, le droit d'association, ainsi que la norme d'auto-financement des services auxiliaires. Tout ceci a abouti à la tenue d'une réunion du Conseil d'administration du collège qui a adopté une résolution demandant la reconnaissance du droit d'association des étudiants et le retrait par le Ministère de l'éducation de sa politique d'auto-financement des services.

Par ailleurs, une soirée de solidarité avec Guy Héroux a eu lieu à l'Université du Québec à Chicoutimi, ce qui a permis d'amasser environ \$200. pour défendre sa cause. Cette soirée avait été organisée à l'initiative du Conseil régional de l'ANEQ au Saguenay Lac St-Jean.

## On veut une semaine de lecture à l'Université de Sherbrooke!

500 étudiant(e)s de l'Association générale des étudiants de sciences à l'Université de Sherbrooke ont décidé de prendre une semaine de mise à jour (semaine de lecture) malgré la volonté contraire de la direction de la faculté. De plus, ceux-ci ont résolu de boycotter toute activité pédagogique sous forme de cours, de laboratoires ou de devoirs supplémentaires ajoutés à l'horaire régulier. Egalement, ils refuseront que la semaine d'examen se tienne à une autre période que celle déjà prévue soit du 8 au 19 décembre. Voilà l'essentiel des résolutions adoptées lors d'une assemblée générale qui s'est tenue le 5 novembre dernier.

## Victoire en travail social à l'UQAM

Face à une réduction importante des cours offerts à la session d'hiver 81 en Travail social, à l'UQAM, les étudiants ont réagi en organisant un boycottage des inscriptions. Ils exigeaient le maintien du statu quo. Face à la menace de boycottage, la bureaucratie administrative a, semble-t-il, réagi assez rapidement et a été contrainte de se plier aux revendications étudiantes.

## Etats généraux de la jeunesse

Depuis le début de la session, on parle de la tenue possible d'Etats Généraux de la jeunesse québécoise. Cette idée a été promue activement par l'Ex-Mouvement étudiant pour le «oui», entre autres. Elle vient d'être concrétisée par la mise sur pied d'une coalition chargée de préparer la tenue de tels Etats Généraux, coalition formée des 3 grandes centrales syndicales CSN, CEQ et FTQ, la Ligue des droits et libertés, le Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec. Le RAEU a annoncé son intention de s'y joindre, pendant que le Conseil Central de l'ANEQ recommandera à ses membres l'adhésion de l'ANEQ à un tel projet.

## Grève à Victoriaville

Vendredi le 28 novembre, les étudiant(e)s du Cégep de Victoriaville ont fait la grève pour protester contre le nouveau Règlement des études collégiales. 600 d'entre eux ont d'ailleurs participé aux piquets dressés à cette occasion.

## D'autres appuis à Héroux

La Fédération des professeurs d'université (CEQ) a annoncé dans un communiqué de presse qu'elle exige le retrait des poursuites criminelles contre Guy Héroux et appelle l'ensemble de ses membres à se mobiliser et à appuyer les actions de l'ANEQ.

## Deux désaffiliations de l'ANEQ

Les associations étudiantes des CEGEPs de Rimouski et de Rivière-du-Loup, dans l'Est du Québec, ont annoncé qu'elles se désaffiliaient de l'ANEQ. L'ANEQ compte donc maintenant 30 associations membres, 4 de niveau universitaire, 26 de niveau collégial. Marc Vézina, du Conseil exécutif de l'ANEQ, a opiné que, de toute façon, ces deux désaffiliations ne changeront pas grand chose à l'ANEQ. «Il y a déjà un certain temps que ces associations ne s'impliquaient plus dans l'ANEQ; par exemple, elles n'ont pas mobilisé les étudiants dans la campagne pour défendre Héroux».

Jacques Beaudoin, du Bureau national d'information et de recherche de l'ANEQ

## A la fin janvier,

# colloque étudiant sur les cafétérias

par Nathalie Boisseau

Montréal (PEQ) — Ce qui comble votre assiette, midis et soirs, entre deux cours vous intéresse sûrement. Le prix payé pour obtenir cette assiette vous tient sûrement à coeur, à défaut de l'estomac.

Aussi une invitation à étudier les services des cafétérias est lancée à tous les étudiants des collèges et universités du Québec. Les étudiants du cégep de Chicoutimi sont les hôtes de cette rencontre organisée par eux qui se tiendra les 30, 31 janvier et 1er février 1981.

Les cafétérias, administrées dans le cadre des services auxiliaires des institutions au même titre que les résidences, par exemple,

suivent, depuis l'implantation d'autofinancement établie par la politique d'autofinancement des étudiants et des Québécois, la dégradation et la dégradation lors du colloque

La concertation «administrative» entre professeurs de diététique ou de nutrition, telles qu'elles se vivent au Québec, pourront être mises de l'avant pour améliorer la qualité des aliments, l'équilibre

A ce colloque, ce serait les réussites vécues par les associations étudiantes ces dernières années. Les étudiants du collè

## ANALYSE

# Pour que nos luttes soient na

Les 7, 8 et 9 novembre derniers se tenait à Sherbrooke un mini-sommet sur les politiques du gouvernement dans l'éducation. Sept associations étudiantes y étaient présentes. La tenue de cette assemblée est née de la volonté des étudiants de l'Estrie de mettre en commun les diverses façons dont s'appliquent ces mesures dans leurs écoles et de développer dans l'unité une stratégie pour y riposter. Nous insistons sur «développer dans l'unité» car quelles que soient les façons odieuses dont le gouvernement utilise pour imposer ses coupures de budget et les administrations locales pour appliquer leurs mesures répressives, le but demeure le même dans toutes les institutions.

doit payer, aux coupures de postes dans les services aux étudiants, partout le phénomène des coupures se fait sentir.

De plus, il y a les politiques du REC (Règlement des études collégiales), qui nous promet la venue de nouveaux cours obligatoires, l'augmentation des heures de cours en Sciences humaines et Lettres, des cours de maths en Techniques Infirmières (et tous ceux qui n'en ont pas présentement), etc.

Toutes ces mesures visent à contrôler la pédagogie et cela sans ajouter que notre choix de cours se restreint. Avec le REC, il aura plein contrôle, par le biais des directeurs de services pédagogiques locaux, sur l'évaluation des cours, sur leurs contenus, etc. Il veut arriver à faire des Cégeps des polyvalentes où ce serait plus facile de tout contrôler.

C'est devant ces conclusions qu'en sont arrivés les délégués au mini-sommet: les politiques du gouvernement ne s'appliquent pas de la même façon dans les institutions, mais on s'aperçoit que les objectifs ne sont pas différents.

Que ce soit à Thetford Mines avec la venue des règlements étudiants ou à Sherbrooke avec l'engagement d'un «ombudsman», -le soi-disant «protecteur de l'étudiant»-, le but reste le même: briser nos associations étudiantes et contrôler tous les aspects de nos vies étudiantes. C'est aberrant de constater

## «briser nos associations et contrôler tous les aspects de nos vies»

toutes les mesures entreprises pour atteindre cet objectif. Que l'on pense à la non-reconnaissance de l'association étudiante du Cégep du Vieux-Montréal, la poursuite au criminel contre Guy Héroux, etc.

Le gouvernement coupe les budgets à l'éducation et ces coupures devront être payées de la poche des étudiants sans penser que cela va continuer à accentuer la détérioration de la qualité de l'enseignement. Des notes de cours qui avant étaient gratuites et que maintenant on

A la manifestation de Guy Héroux, il y avait des étudiants de tous les coins du Québec, membres et non-membres de l'ANEQ, anglophones et francophones. Suite à une simple lettre où l'exécutif de l'AGECRA signifiait sa volonté d'entreprendre une correspondance inter-collégiale, nous avons reçu, rapidement, plus d'une vingtaine de réponses.

Mais vouloir s'unir, alors que le gouvernement attaque sur tous les fronts, alors qu'il le fait différemment d'une institution à l'autre, et que, conséquemment, nos priorités locales sont différentes, peut paraître complexe!

## Pour une stratégie nationale

Le mini-sommet a proposé une stratégie que l'exécutif de l'AGECRA considère comme pouvant servir de fil conducteur pour qu'enfin nous, les étudiants du Québec, puissions canaliser nos forces d'une manière solidaire contre l'offensive du gouvernement!

## a) Développer au maximum nos luttes locales:

Partout dans nos institutions, il faut se mobiliser (si ce n'est pas déjà fait) contre l'application locale des politiques du

## « un front unique et fort est la chose importante»

gouvernement, visant autant à nous faire payer la note de l'éducation qu'à briser nos associations étudiantes. Ce qui manque souvent, c'est que les militants n'expliquent pas d'où viennent ces mesures. On n'explique pas aux étudiants en quoi elles sont l'application par les

des cégeps en 1967, une politique du ministère de l'Éducation. Cette politique partage les opinions des portefeuillistes en général; elle sera l'objet de

«l'association-étudiants» et la participation de personnes autrement qualifiées du cégep de Chicoutimi, par exemple dans l'ensemble des institutions. La liste des plats seront aussi au menu.

temps de partager les déboires et les associations étudiantes depuis quelques années de Brébeuf recommandaient dans

un rapport, il y a deux ans, des moyens pour ne pas gaspiller la nourriture et ainsi rééquilibrer le budget de leur cafétéria. Il n'y a jamais eu de suite à ce rapport. Combien d'associations marinent aussi dans des situations analogues? Les étudiants de l'École polytechnique pourraient contribuer en expliquant comment ils ont pris en main la possession et le financement de cafétéria. Les expériences de coopératives insuffleraient de nouvelles solutions...

Tout étudiant intéressé pourra s'informer auprès de son association pour tout détail concernant le contenu du colloque. Les associations pourront obtenir des renseignements sur le dodo, la nourriture et les coûts à l'association étudiante de Chicoutimi.

Information: Michel Mailot: (418) 549-1771 (collège de Chicoutimi)  
Paule Duchesne (514) 277-5826 (à Montréal)

## tionales

administrations locales des politiques du gouvernement. Souvent aussi parce que les militants ne maîtrisent pas ce Livre blanc où l'on indique clairement qu'on veut rentabiliser et contrôler idéologiquement l'école.

Et même si ce Livre blanc s'adresse aux Cégeps, la volonté du gouvernement ne change pas pour les universités. Que l'on pense aux luttes des étudiants des départements d'histoire et de Préscolaire-élémentaire à l'U. de M., au module d'animation et recherche culturelles à l'UQAM.

Il est important que tous comprennent clairement sur qui il faut lancer nos flèches.

### b) Etudier le Règlement des Etudes collégiales (REC):

Le P.Q. prévoit chambarder complètement l'éducation collégiale. Déjà, dans la plupart des CEGEPs, les étudiants ont voté contre les nouveaux cours obligatoires. Mais la réforme gouvernementale est beaucoup plus vaste et écoeurante que ça.

Les étudiants bouillonnent de savoir quelle est cette réforme

### «Unir nos luttes locales en 4 revendications»

qui s'en vient bientôt. A Victoriaville, le 20 novembre, ils ont débrayé une journée pour l'étudier. L'idée est bonne et elle mérite d'être reprise ailleurs.

### c) Unir nos luttes locales à 4 revendications nationales:

Que toutes nos mobilisations contre les attaques locales ou contre le REC soient rattachées

à 4 revendications nationales qui seront négociées par nos représentants nationaux avec le gouvernement.

- 1- le rejet total du REC;
- 2- pour l'implication financière du gouvernement dans les services auxiliaires;
- 3- pour une augmentation réelle des budgets à l'éducation;
- 4- contre les mesures répressives (pour la reconnaissance de toutes les associations étudiantes, pour la libération de Guy Héroux, etc.).

Nous ne pourrons gagner qu'unis nationalement. Nous ne pourrons nous unir qu'en unissant le local au national.

Pour cela, ça prend pas la tête à Papineau pour le comprendre, il nous faut une organisation solide.

Tous les étudiants devraient voir à ce que leur association étudiante ne reste pas isolée, qu'elle participe à développer ce courant au sein de l'ANEQ, qu'elle devienne membre de l'ANEQ (si ce n'est pas déjà fait). Les régions doivent mettre dans leurs priorités la tâche de se trouver des représentants au Conseil Central.

Sans ça, la m... dans les écoles va continuer d'y rester; on va continuer de payer pour tout, la police va continuer de nous matraquer on va se faire foutre les nouveaux cours obligatoires, etc. Ca vous intéresse?

Brigitte Lachance  
et Michel Croteau,  
membres de l'exécutif  
de l'Association Générale  
des Etudiants du Collège  
de la Région de l'Amiante.

## Combattre le racisme

par Jacques Beaudoin

MONTREAL — Puisque l'on peut encore constater de multiples formes de discrimination raciale dans le monde scolaire, le **Mouvement Québécois pour combattre le racisme (MQCR)** a l'intention d'en faire sa priorité de travail et d'intervention au cours de l'année à venir. C'est du moins ce qu'ont décidé les participants à l'assemblée annuelle de cet organisme, assemblée qui s'est tenue le 20 novembre dernier.

Le MQCR est un organisme animé par l'objectif suivant: lutter contre toutes les formes de discrimination raciale et combattre les manifestations de racisme, tant sur le plan national qu'international. Il regroupe des individus et organismes intéressés à mettre leurs forces en commun pour faire échec à ce fléau.

C'est le MQCR qui a organisé, en collaboration avec la Ligue des droits et libertés, un Colloque sur les nations autochtones le printemps dernier, qui s'est avéré un véritable succès.

Cette année, on axera le travail du Mouvement sur la question du racisme à l'école avec comme objectifs spécifiques d'approfondir certains aspects de la question, tenter de sensibiliser le plus grand nombre de personnes possible et rendre disponible son instrumentation.

Le Mouvement travaillera à la préparation d'un cahier pédagogique en collaboration avec la Centrale de l'Enseignement du Québec, ainsi que d'une pièce de théâtre avec la troupe Le Parminou.

La campagne se terminera par la tenue d'un Colloque, au printemps. Y seront discutés certains sujets comme: l'école en milieu autochtone, les stéréotypes dans les manuels scolaires, l'enseignement du racisme dans les Cégeps, la pédagogie progressiste et la lutte au racisme, le rôle des syndicats et associations étudiantes dans le combat anti-raciste dans l'enseignement, etc.

## Deux mots sur le REC.

Par Jean-Pierre Brun

Drummondville - (PEQ) - Le Directeur Général, M. Yvan Morin, du Cégep de Drummondville menace les étudiants de lock-out illimité s'ils effectuent, comme moyen de pression contre le règlement d'études collégiales (REC), une ligne de piquetage et l'occupation de locaux administratifs prévues pour jeudi le 4 décembre.

Suite à cet ultimatum, des négociations ont eu lieu avec l'administration; cette dernière demeure très ferme sur ses positions, les étudiants se sont vus dans l'obligation d'abandonner leurs moyens de pression. Par contre, ils ont décidé de faire une journée d'étude, le 4 décembre portant exclusivement sur le REC.

Pour montrer de façon plus

Par Paule Duchesne

Le règlement des études collégiales, vous connaissez? C'est en fait, le frère de sang de ce cher livre blanc sur les collèges. C'est par ce projet de règlement que le gouvernement entend appliquer ses politiques en matière d'éducation collégiale. Il n'est pas rose l'avenir qui pourrait s'offrir aux collégiens si ce qui est recommandé dans le livre blanc est appliqué. A l'heure actuelle plusieurs mesures sont déjà appliquées un peu partout, et l'on voit de plus en plus de règlements étudiants (qui ne s'appellent pas nécessairement comme tel), on voit de plus en plus d'associations étudiantes subir l'autofinancement des services auxiliaires. Ces mesures-là, c'est pas grand chose, ce qui s'en vient

Le Conseil Central de l'ANEQ a annoncé son intention de collaborer avec le MQCR dans la préparation de ce Colloque. On entend travailler particulièrement à l'implication des étudiants étrangers qui, comme on le sait, geste pour faire échec au racisme discriminatoire et raciste concer-

### Adhérez au MQCR!

L'ANEQ invite tous(tes) les étudiant(e)s à poser un geste concret en faveur de l'élimination du racisme et de la discrimination en adhérant au Mouvement Québécois pour combattre le racisme. Pour ce faire, vous n'avez qu'à remplir le présent coupon et le retourner, accompagné d'un chèque ou mandat-poste de \$5.00 (ou plus) - il s'agit de la cotisation annuelle à:

Mouvement Québécois pour combattre le racisme  
8225, boul. St-Laurent  
Montréal, H2P 2M1

NOM: \_\_\_\_\_ PRENOM: \_\_\_\_\_  
ADRESSE: \_\_\_\_\_  
LOCALITE: \_\_\_\_\_ CODE POSTAL: \_\_\_\_\_  
NO DE TEL.: \_\_\_\_\_  
SI MEMBRE DE L'ANEQ OU D'UNE AUTRE ORGANISATION,  
L'INDIQUER: \_\_\_\_\_  
SIGNATURE: \_\_\_\_\_  
DATE: \_\_\_\_\_

directe leur mécontentement, les étudiants des cégeps de Drummondville, Victoriaville et de St-Hyacinthe iront manifester vendredi, le 5 décembre devant les bureaux du Ministère de l'Éducation (MEQ) à Montréal. L'association étudiante de Drummondville a d'ailleurs lancé un appel à tous les cégeps de la province.

Il est fort possible que cette lutte prenne une ampleur encore plus grande que la lutte des prêts et bourses de 1978. La rencontre du 10 décembre entre le ministre Laurin et l'ANEQ (Association Nationale des Etudiants du Québec) aura sûrement une très grande influence sur les décisions futures des étudiants du Québec. Au moment de mettre sous presse, les étudiants du cégep de Drummondville sont à la veille de tenir leur journée d'étude.

touchera encore plus les étudiants, parce que les étudiants vont connaître un nouveau régime pédagogique; des nouveaux cours obligatoires, moins de cours complémentaires choisis par l'étudiant lui-même. Et puis il y en a bien d'autres nouvelles politiques qui pourraient nous tomber dessus. Heureusement, les associations étudiantes ont commencé à réagir, certaines ont déjà, en assemblée générale, rejeté le projet de gouvernement parce que tous ont jugé qu'il ne correspond pas aux besoins étudiants, d'autres en sont encore à l'étudier. Tous les étudiants et les étudiantes devraient prendre connaissance du REC avant qu'il ne soit appliqué, et pour ce faire la meilleure façon serait d'aller vous informer à votre association étudiante ou de lire le prochain numéro du journal.

nant les frais de scolarité au Québec et dans la majeure partie du Canada.

L'ANEQ invite aussi tous les étudiant(es) à adhérer au Mouvement dans le but de poser un geste concret pour faire échec au racisme.

### Suite de la page 4 manif.

leur donner tant de remords qu'ils n'en puissent dormir de la nuit. Ainsi au terme d'une affreuse nuit blanche, ils n'au-

raient rien eu de plus pressé que de retirer leur plainte.

Mais, de toute façon, l'affaire n'a pas fait grand bruit dans les médias. Evidemment les officiels du mouvement étudiant ne pouvaient prévoir la

grève des journalistes de Radio-Canada, et comme il y avait du hockey ce soir-là à TVA, la manif n'a eu droit qu'à un petit reportage déficient très tard dans la soirée. Et quant à la presse écrite, nous aimerions bien savoir quels journaux ont pu lire ceux qui affirment que la manif s'est assurée une bonne couverture. A moins qu'un petit entrefilet à la page 7 du **Soleil** soit une bonne couverture de presse. De toute façon, c'était à prévoir.

On peut aussi s'interroger sur le caractère stratégique de la date choisie pour la manif. On sait ce qu'a donné la manif du 23 sur le plan de la sensibilisation du large public. On peut, d'autre part, s'imaginer ce qu'aurait donné l'arrivée en masse de 4,000 étudiants qui s'installent devant le palais de justice pour attendre les résultats de l'enquête! La pression aurait été alors directe et non médiatisée. Evidemment le débat sur cette question aurait dû se faire au niveau des associations locales au lieu de se faire dans les hautes sphères coupées de l'action.

Mais si les étudiants et étudiantes ont senti le besoin de se regrouper au niveau national c'est justement pour que le débat sur de telles questions se fasse le plus largement possible et puisse bénéficier de l'apport du plus d'intervenants et d'intervenantes possible. Nos associations nationales ont donc des comptes à rendre.

Au R.A.E.U., on dresse un bilan positif de cette manif. Paquet ne manque d'ailleurs pas de le souligner. D'abord on est fier d'avoir mobilisé 5,000 étudiantes et étudiants sous la

tutelle de l'appareil, lire: avoir réussi à contrôler 5,000 étudiantes et étudiants en délire. Au fait, vous connaissez la théorie de l'infantilisme des foules? Eux oui, et même plus, ils ont prouvé qu'ils la maîtrisaient.

Cependant nos analystes notent une petite ombre au milieu de cette magnifique performance: quelques égaré-e-s voulaient pénétrer dans l'édifice... Selon André Paquet, cet élément non prévu serait attribuable à deux facteurs. Premièrement: une piètre qualité des discours auxquels il joint à tort celui de Héroux. Rappelons qu'il fut le seul à poser, dans son discours, la question de la légitimité de nos gestionnaires, remettant en cause non pas leurs personnalités, mais leur position. Quant aux autres discours, nous sommes d'accord avec Paquet: ils étaient mauvais. Cela pas tellement par la qualité des orateurs que par leurs contenus. En effet, sous de superficiels appels à l'unité, ils consacraient notre impuissance en retenant notre désir d'agir. Deuxièmement: l'absence d'une «véritable soirée de solidarité pour clôturer la journée» avec, tenez-vous bien: artistes et orateurs invités. A la suite d'une telle interprétation, on peut se demander si pour nos officiels «boire et se divertir» constituent un geste politique...

Nos bureaucrates ont-ils eu peur de l'action? Ont-ils eu peur de ne pouvoir contrôler la colère de la masse des étudiants et des étudiantes qui ne peuvent accepter qu'un des leurs soit traité en criminel? A notre avis c'est uniquement la question du contrôle de la foule qui a prévalu à l'organisation de la manif. En fait on ne pouvait s'attendre à autre chose de la part de nos organisations nationales.

Des organisations qui se bornent à critiquer les abus de pouvoir (et encore faut-il qu'ils soient flagrants) au lieu de combattre le pouvoir, des organisations qui laissent l'initiative de la lutte aux adversaires. Bref des organisations embourbées dans un trade-unionisme maladif et inoffensif ne peuvent que réagir aux situations qui se présentent et non agir pour les transformer. Et encore! Il fallait la voir la réaction. Il fallait les voir les chiens de garde de l'université défendre les portes de la sacro-sainte institution. Les étudiants et étudiantes qui subissent quotidiennement la répression, et pas seulement contre leurs droits syndicaux, n'ont rien à foutre avec le réformisme apaisant du discours syndicaliste des bureaucrates étudiants.

Pourtant les bureaucrates, de leur côté, n'ont rien à se reprocher. Le fait qu'un troisième chef d'accusation soit porté contre Héroux est-il un acquis, un gain substantiel pour le

mouvement étudiant? Quand on connaît le peu d'entrain avec lequel les officiels du mouvement sont entrés dans la lutte on peut presque répondre oui à cette question.

Ils sont tristes à voir nos bureaucrates qui comptent le nombre de signataires de la pétition venant de tous les coins du campus, à Laval. Les manifestants de Laval, par contre, ne venaient pas des quatre coins du campus mais majoritairement de quatre associations qui avaient débrayé ce jour-là. Les militants et les militantes ne peuvent se contenter simplement que l'on compte des signatures ou que l'on envoie des petites lettres au recteur. Il faut cesser d'analyser nos luttes en terme de performances sportives et commencer à dresser des bilans politiques de nos actions.

### Pour un bilan politique

Le «cas Héroux», loin de nous avoir permis une remise en cause fondamentale de la condition étudiante, a servi à la promotion de notre appareil syndical et de son carburant: les officiels. Ces officiels qui de par leur position dans l'organisation et de par l'étouffement qu'ils font de toute critique portant sur les sens de cette position, produisent et reproduisent la hiérarchie du pouvoir propre à nos sociétés. Ainsi la démocratie pour eux s'exerce sur deux modes bien connus: la délégation de pouvoir et la représentation. Pas étonnant alors qu'ils justifient leurs actions sur le nombre tout en accordant une importance secondaire aux débats. Débats qui ne sont pas facilités parce qu'organisés, prévus à l'avance, organisés en fonction d'un ordre bien précis (celui du jour) et surtout médiatisés par une connaissance du sacro-saint code de procédures.

Il est grand temps de prendre conscience des caractéristiques de notre appareil avant de continuer à se battre pour l'institutionnaliser. Cela dit, ce n'est pas un débat sur les structures que nous réclamons, mais un débat sur les débats...

Pour ces raisons, tant que ces questions ne seront pas réglées nous refusons de nous inscrire dans la polémique sur la restructuration du R.E.P.\*\* qui vise non pas une participation accrue et réelle des étudiants et des étudiantes sur la base d'un nouveau mode d'organisation, mais bien plutôt une redistribution de la parole des officiels.

\***Matricule** est le journal des étudiant-e-s de l'Université Laval, à Québec.

\*\* Le Regroupement des étudiants de premier cycle de l'Université Laval (R.E.P.) est présentement en période de restructuration.

### Suite de la page 2

Comprenez-vous pourquoi maintenant, je préfère demeurer en résidence? J'ai dû entrer en fraude, en prenant la directrice par les sentiments; j'en suis sortie aussitôt, mes deux cents dollars écoulés, il va sans dire. Je ne suis plus une étudiante et je me demande si je le serai encore!

N'avons-nous jamais auparavant constaté que, dans une société comme la nôtre, c'était toujours aux pauvres à payer pour les plus riches. Chacun n'a-t-il pas droit à son toit pour s'abriter, bon sens! Je n'aime pas à devoir ajouter, bon Dieu de bordel. Cependant, et ce n'est pas pour la rime, croyez-moi, puisqu'aucune rime il y a, n'est-ce pas?

Une «pauvre, étudiante et frustrée»,  
Hélène Lemieux, Montréal

### Suite de la page 4 revendication

ceux qui n'y sont pas parce qu'incapables d'assumer un endettement de l'ordre de plusieurs milliers de dollars et qui dépasse de loin les quelques centaines en frais de scolarité. Il est grand temps que le mouvement étudiant revise sa position et statue sur ces faits qui sont peu éloquentes mais qui sont très évocateurs du type de société dans laquelle on vit. La gratuité scolaire telle qu'on la revendique profitera aux riches et non pas aux pauvres.

L'urgence de regarder plus loin et d'analyser en profondeur les implications sociales et politiques des revendications mises de l'avant n'est pas à redire même si cela risque de nous emmener sur le terrain glissant des débats idéologiques.

Nos revendications doivent désormais tenir compte d'une conscience de classe qui va

permettre une approche différente de celle traditionnelle sur laquelle se sont édifiées les luttes antérieures, c'est-à-dire comme un groupe de pression qui tente d'amoindrir les contrecoups des politiques insidieuses de l'Etat. L'approche doit être systématiquement reconsidérée de manière à reconnaître que l'acquisition d'un diplôme est un actif (quoiqu'on en dise) permettant d'atteindre des niveaux de salaire hors d'atteinte de ceux qui n'en ont pas, ce qui est le rendement sur cet actif.

Il faudrait donc que le système d'aide financière actuellement en vigueur tienne non seulement compte des coûts réels de s'éduquer et des effets injustes de redistribution mais aussi des bénéfices futurs qu'engendre un actif qui est défrayé par la collectivité. Finalement, on peut se demander si on a eu vraiment raison de fustiger ceux qui réclamaient de faire payer les riches?



**Celle  
qui se prend  
en douceur.**



## Au El Salvador

# 8 révolutionnaires assassinés

par Jacques Beaudoin

Le 27 novembre, à 11h20, huit membres du comité exécutif du Front Démocratique Révolutionnaire (F.D.R.), de El Salvador, ont été enlevés en pleine conférence de presse, à l'archevêché de San Salvador. Quelques heures après, on devait retrouver les cadavres de six des disparus à Ilopango, près de la capitale.

Ce sont: Enrique Alvarez Cordoba, Président du F.D.R.; Juan Chacon, Secrétaire général du Bloc Populaire Révolutionnaire; Manuel Franco, de la Direction nationale de l'Union Démocratique Nationale; Humberto Mendoza Escobar, du Mouvement de Libération Nationale; Doroteo Hernandez, chef de l'Union des habitants des bidonvilles et Enrique Barre, du Mouvement Nationaliste Révolutionnaire.

Toutes ces organisations sont membres du F.D.R. qui dirige la lutte du peuple salvadorien contre la junte militaire dictatoriale au pouvoir.

Le crime a été revendiqué par les membres du Commando fasciste Maximiliano Hernandez Martinez (personnage qui évoque le massacre de plus de 30 000 paysans en 1932).

La capture des dirigeants du F.D.R. a été menée à terme par 19 hommes vêtus en civil au cours d'une opération militaire à laquelle participaient également des soldats en uniforme de la Garde nationale. En même temps, 29 autres personnes, dont plusieurs appartenaient au Secours juridique, étaient également enlevées et on ignore toujours leur sort.

Malgré la participation évidente du Gouvernement à ce crime - participation qui devait être confirmée à la suite d'une enquête de l'organisation humanitaire Amnistie Internationale-, le Ministre de la Défense, dans sa version des faits, a nié cyniquement l'intervention de la Junte et attribué cette action à l'«extrême droite».

Selon les représentants au Canada du F.D.R., qui ont donné une conférence de presse le 3 décembre, l'assassinat des représentants du peuple salvadorien n'arrêtera pas l'avance et le triomphe de la Révolution. «Au contraire, il va renforcer la volonté de combat du peuple décidé à prendre les armes sous la conduite du F.D.R. en vue d'instaurer un gouvernement démocratique révolutionnaire».

Le F.D.R. tient à dénoncer particulièrement le gouvernement des Etats-Unis qui appuie inconditionnellement la Junte, et qui avait dernièrement parlé d'une possibilité de dialogue pour en terminer avec la guerre au Salvador. «Comment peut-on parler de dialogue quand la Junte vient d'assassiner les représentants légitimes avec qui elle devait justement négocier? Le peuple salvadorien n'est pas disposé à négocier sa liberté dans la paix des cimetières».

Le F.D.R. lance aussi l'appel à tous les gouvernements démocratiques, à toutes les forces progressistes, pour condamner ce crime contre la liberté et l'indépendance d'un peuple.

Les Salvadoriens et leurs amis au Québec ont opéré une grève de la faim de 3 jours en signe de deuil; une manifestation a également été organisée le 4 décembre devant l'ambassade américaine à Montréal.

En réponse à l'invitation du F.D.R., M. Jacques Couture, député et ex-ministre de l'immigration du Québec, s'est rendu

aux funérailles à l'Archevêché de Sal Salvador, accompagné de Sandra Pentland, Directrice des programmes internationaux du YMCA-Montréal et Jacqueline Levitin, Professeur de cinéma à l'Université Concordia.

Enfin, soulignons que l'ANEQ a transmis ses sympathies au F.D.R. et envoyé un télégramme de dénonciation à la Junte. On sait que, un peu partout, les étudiant-e-s du Québec se sont montrés solidaires de la lutte du peuple salvadorien, entre autres à l'UQAM, l'U. Laval, au Cégeps de Sherbrooke et Thetford Mines où des comités de solidarité ont été mis sur pied.

### Télégramme du conseil central de l'ANEQ à la junte répressive d'El Salvador

JUNTA DE GOBIERNO  
Casa presidencial  
San Salvador, El Salvador

Condamnons collaboration évidente junte militaire dans assassinat leaders FDR STOP Vous tiendrons responsables de tout nouvel incident durant funérailles STOP Soutenons lutte du peuple salvadorien.

ANEQ, 2 décembre 1980

## En France:

# LES UNIVERSITE DECAPITEES

Coup de hache du gouvernement français: 80,000 étudiants désinscrits deux mois avant la rentrée: UN TIERS DES PROGRAMMES DE MAITRISE ET DOCTORAT EN FRANCE SONT ABOLIS.

Par Henri-Paul Normadin,  
correspondance spéciale  
en France de la Presse  
Etudiante du Québec

PARIS (PEQ) - Trois mois avant la rentrée scolaire en France, le gouvernement de Raymond Barre annonçait son plan de rationalisation de l'enseignement universitaire. Résultat: 20% des programmes de maîtrise et 42% des programmes de doctorat, au total, abolis dans certaines universités et transférés vers d'autres.

Les réactions des syndicats étudiants ne se font pas faites attendre; l'Union nationale des étudiants français (indépendante et démocratique) appelle à la grève générale. Les présidents d'universités, les syndicats enseignants, quelques politiciens et plusieurs universitaires se sont scandalisés de cette mesure. Même si certaines activités de protestation ont été entreprises, il ne semble pas, toutefois, que les étudiant(e)s se mobiliseront rapidement. Sur ce plan, il faut d'ailleurs souligner que le gouvernement avait pris de sages précautions pour prévenir la montée d'un mouvement de protestation en étalant, de

façon inhabituelle, la rentrée scolaire sur trois semaines...

faire transférer leur bourse, si cela est possible.



Que feront les quatre-vingt mille «désinscrit(e)s»? A quelques semaines de la rentrée, ils (elles) devront tenter de se réinscrire dans des universités situées de 100 à 300 km de leur résidence. On estime que plusieurs étudiant(e)s abandonneront tout simplement leurs études, n'ayant pas les moyens de déménager. De plus, ces universités étant contingentées, il est loin d'être certain que leur demande soient acceptée. Ils (elles) risquent aussi de ne pouvoir trouver de logement dans les résidences universitaires. Enfin, ils(elles) devront attendre plusieurs mois pour

Ce coup de force du gouvernement fait partie d'un plan de réforme globale qui vise, de l'aveu à peine voilé du ministre des universités, Mme Saunier-Séité, à réduire le nombre de places dans les universités. Cette année, ce sont surtout les programmes dans les langues vivantes, la sociologie, les sciences de l'éducation et la psychologie qui ont été touchés. L'an prochain, on «portera la réflexion», entre autres, sur les programmes de gestion, en 1982 les sciences, en 1983 les lettres et sciences humaines, et en 1984 le droit et les sciences économiques.

Il faut aussi souligner que les plus petites universités sont les plus affectées; le gouvernement transfère plusieurs programmes de formation dans les grands centres universitaires.

Quatre-vingt mille étudiant(e)s, soit un(e) universitaire sur dix, ont donc eu la surprise de constater, au beau milieu de l'été ou dans certains cas en mettant les pieds à l'université en octobre qu'ils(elles) s'étaient inscrit(e)s dans un programme qui n'était plus offert au sein de leur institution.

Selon l'UNEF (indépendante et démocratique), le plus important syndicat étudiant qui est né de la fusion de diverses tendances au printemps, il s'agit d'«un coup de hache dans l'université; c'est la remise en question du droit aux études.» L'UNEF en appelle donc à la grève générale.

Mais l'appel semble demeurer sans réponse. Interrogés par la PEQ, les étudiant(e)s de plusieurs universités qui ne sont pas touchées par la mesure gouvernementale se sont montrés peu informés ou peu conscient(e)s des effets de celle-ci sur leurs collègues, et sur le fait qu'il s'agit d'une véritable épée de Damoclès qui est suspendue au-dessus de leur tête. Il faut souligner toutefois que la grande presse, seule source d'information pour les étudiant(e)s pendant l'été, a très mal traité du sujet.

De leur côté, les présidents d'université ont affirmé que «contrairement» à ce que le gouvernement prétend, ces mesures compromettent la capacité d'innovation de notre enseignement supérieur et risquent d'aboutir à la sclérose des universités françaises.»

Dans certaines institutions, des personnalités universitaires renommées se sont mises à l'oeuvre afin de préparer des recours judiciaires pour les étudiant(e)s affecté(e)s.

Dorénavant, il sera de plus en plus difficile d'étudier en France. Déjà, l'an dernier, le gouvernement s'était attaqué aux étudiant(e)s en renforçant les lois sur l'immigration et en rendant les critères de sélection à l'université plus stricts, en plus de contingerter les places qui leur étaient disponibles.

Le budget de 1981 pour les universités n'est d'ailleurs pas particulièrement généreux; en fait, il gèlera le nombre de postes d'enseignants, supprimera encore des programmes d'enseignement, réduira les subventions aux universités, et arrêtera les constructions de bâtiments.

Ces politiques du gouvernement français face à l'éducation ne sont pas sans rappeler les tendances qui se dessinent dans plusieurs pays occidentaux, notamment au Québec et au Canada.

# ATTENTION TRUDEAU!

par Jacques Beaudoin

Parce que Pierre-Elliott Trudeau vient de déclencher, avec son projet de rapatriement unilatéral de la constitution, une offensive sans précédent qui menace les droits et libertés démocratiques de la population canadienne, les droits nationaux du peuple québécois, ceux des peuples acadiens, autochtones, et les droits et libertés de tous les travailleurs et de leurs organisations, et aussi parce que ce sont les organisations étudiantes, syndicales, populaires, communautaires qui peuvent faire échec le plus adéquatement à ce projet, -et non les implorations à la Reine d'Angleterre-, l'ANEQ appelle l'ensemble des forces progressistes (travailleurs, étudiants) à s'unir,

à travers leurs organisations, pour organiser une manifestation sur Ottawa.

Dans ce sens, pour mener à bien ce projet, nous vous invitons à signer l'appel suivant et à le retourner le plus vite possible à l'ANEQ, 232 Jean-Talon ouest, à Montréal, H2R 2X5.

Le coup de force ne passera pas!

## Marche sur Ottawa

Appel aux organisations ouvrières, démocratiques, aux groupes populaires, aux organisations de jeunes et de femmes et aux organisations des peuples opprimés du territoire.

P. Elliot Trudeau vient de déclencher une offensive sans précédent qui menace les droits

et libertés démocratiques de la population canadienne, les droits nationaux du peuple québécois, ceux des peuples acadiens, autochtones, des Inuits, des Dene, et les droits et libertés de tous les travailleurs et de leurs organisations.

Il faut empêcher ce coup de force.

Partout à travers le Canada et le Québec, la même volonté s'affirme dans la population: **Non au coup de force de Trudeau.**

Au Québec, toutes les organisations représentatives de la population, la Ligue des droits et libertés, les centrales syndicales, les organisations des jeunes et de femmes, les groupes populaires ont exprimé leur rejet unanime du coup de force de Trudeau. Seul le Conseil du patronat a donné son soutien à Trudeau!

Il faut arrêter la machine de guerre: la victoire contre Trudeau à Ottawa est possible!

Il n'y a, à cela, qu'une seule condition: c'est que l'opposition manifestée par les organisations ouvrières, démocratiques, et de défense des droits des peuples, des jeunes, des femmes, soit concentrée en une force unique.

La Chambre des Communes s'apprête à sanctionner le coup de Trudeau contre la volonté populaire. La Chambre des Communes ne représente qu'elle-même.

## Marche sur Ottawa!

Par milliers et par milliers, de partout à travers le Québec et le Canada, les opposants doivent se rassembler devant le Parlement pour dire NON.

Le coup de force ne passera pas!

Préparons la marche sur Ottawa  
Mobilisation!

Nous soussigné-e-s, nous adressons aux organisations syndicales, démocratiques, aux groupes populaires, aux organisations de jeunes, de femmes, etc., aux organisations des peuples opprimés du territoire pour qu'elles réalisent l'unité afin de pouvoir frapper ensemble contre le coup de Trudeau. Nous les appelons à donner ensemble le mot d'ordre de la marche sur Ottawa et à organiser la mobilisation!

Je signe!

NOM                      ADRESSE                      TELEPHONE                      ORGANISATION

(Cet appel a été mis en circulation par le Rassemblement pour l'assemblée constituante du peuple québécois).

## SCIENCE

# Dieu créa-t-il l'homme?

par François Marceau

(PEQ) - La science est basée sur l'incertitude. Chaque fois que nous apprenons quelque chose de nouveau et de surprenant, cet étonnement survient avec la conception que nous nous étions trompés jadis. La science avance ainsi, nous sommes toujours fondamentalement en erreur.

En physique, on découvre que les «choses» sont faites d'atomes, les plus petites unités

dans l'univers... avant qu'on ne découvre les neutrons, les électrons et tout ce qui compose un atome. Et maintenant, après avoir baptisé l'électron comme unité, voilà que naît le «quark» qui est maintenant l'objet le plus petit de l'univers, jusqu'à ce que...

De même que les découvertes peuvent renverser les croyances populaires d'une façon drastique, ainsi la Terre est ronde, et l'homme est un primate descendant de l'Australopithecus. Mais voilà qu'une nouvelle théorie de l'évolution perce, ou plutôt qu'une théorie délaissée refait surface; c'est le créationisme. En 1925, le procès Scopes au Tennessee mettait en scène William Jennings Bryan, un créationiste, et Clarence Darow, un avocat de la défense. Bryan voulait que le créationisme soit enseigné dans les écoles américaines, au même titre que le Darwinisme. Bryan prônait que l'homme fut créé exactement comme la bible le disait. Il perdit le procès et la face.

Aujourd'hui Bryan est mort et Richard Bliss continue la bataille, mais en soustrayant quelques faits: «Je crois que le Créateur créa l'homme comme homme, le chien en chien, les différentes plantes en différentes plantes.»

Ainsi pour Bliss et ses collègues, il n'y a eu aucune évolution. «Les évolutionnistes nous font croire, dit Gary Parker, collègue de Bliss, que toutes les choses vivantes sont dues à trois facteurs; le temps, la chance et un processus continu.» Mais les créationistes

disent qu'il y a un niveau d'ordre à la vie qui ne pourrait pas être montré que les organismes furent créés à partir d'un inventaire de pièces communes, et que chaque espèce est assemblée avec des arrangements différents. Donnant des exemples tels l'aluminium, les câbles électriques ou autres, il dit que seuls, ils ne font rien, mais dans un certain ordre, ils peuvent faire un avion, démontrant ainsi que l'existence d'un créateur est essentielle au créationisme. Mais pour David Raup, du musée de Chicago, ils oublient deux faits essentiels: contrairement à l'aluminium, les organismes peuvent se reproduire et ils sont sujets à la sélection naturelle.

Comme Bryan, Bliss veut que le créationisme soit enseigné dans les écoles américaines, et il y réussit presque.

Heureusement le Smithsonian Institution a gagné sa cause en cour, en l'occurrence de ne point démontrer graphiquement le créationisme dans leurs expositions (le Smithsonian est un musée). Le monde scientifique est troublé par l'intérêt grandissant vis-à-vis le créationisme.

Pour plusieurs, le créationisme est un retour en arrière. «Un retour au savoir-rien» de dire Niles Eldredge. Clifford G. McCallum de l'académie des sciences de l'Iowa résume ainsi le créationisme: «Ce qu'ils épousent comme étant de la liberté académique de pouvoir enseigner le créationisme est leur liberté académique d'enseigner le niveau plat de la Terre.»

**Offre spéciale** \$10.00

Pour Noël, abonnez un ami au Québec-Etudiant

Une façon originale de faire plaisir à un(e) ami(e) et de contribuer à la campagne de financement du Québec-Etudiant, le seul journal étudiant d'envergure nationale au Québec.

Envoyez-nous un chèque ou mandat-poste (au nom de l'ANEQ) avec le coupon-réponse à: Le Québec Etudiant, 232 ouest, rue Jean-Talon, Montréal, H2R 2X5.

**Coupon-réponse**


Nom de l'abonné(e): \_\_\_\_\_

Son adresse (au long): \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_

Votre nom: \_\_\_\_\_

(Nous enverrons une carte de Noël à votre nom au nouvel abonné).



## CAPSULE JURIDIQUE

# Tout est garanti

Le problème plus fréquent que rencontrent les consommateurs, c'est d'acheter de temps à autre un «citron». Il peut s'agir d'un réveil-matin qui ne fonctionne pas, un imperméable qui n'est qu'une passoire, bref, les exemples ne manquent pas. Que faire dans un tel cas? Eh bien, il peut y avoir une solution: la garantie... en autant que vous avez conservé votre facture.

En effet, lors de l'achat d'un produit, deux garanties s'offrent possiblement à vous. D'un côté, la garantie qui peut vous être offerte par le vendeur ou manufacturier, dite garantie conventionnelle; d'un autre celle qui vous est offerte automatiquement sur tous les produits que vous achetez par la loi. Or selon la garantie légale, «tout bien doit servir à l'usage auquel il est normalement destiné», pendant une «durée raisonnable». Donc, chaque fois que vous achetez un produit qui fonctionne mal, par exemple une balayeuse qui ne

balaie pas, ou bien un produit qui ne dure que le temps de l'apporter à la maison, il y a mieux à faire que de le jeter à la poubelle.

Mais attention! La garantie légale est sujette à une condition, soit que vous n'avez pas fait un usage abusif du produit. Par exemple, si chaque fois que votre réveil-matin sonne vous le jetez par terre, s'il ne fonctionne plus tant pis pour vous.

La garantie légale vous donne droit à trois recours: vous pouvez soit obtenir une réparation gratuitement, obtenir le remplacement du produit, ou bien le remboursement de votre argent.

Contactez d'abord votre vendeur, par téléphone, en personne, ou par lettre recommandée lui demandant de vous donner satisfaction dans un délai raisonnable. Portez plainte à l'Office de la protection du consommateur si vous n'avez aucun résultat. Elle fera parvenir

une lettre au commerçant ce qui suffit, la plupart du temps pour le réveiller.

Si vous n'avez toujours pas de résultat, c'est vous-même qui devez poursuivre le vendeur en justice. N'oubliez surtout pas la Cour des petites créances si votre réclamation est de moins de \$500; ça ne vous coûtera absolument rien si vous gagnez, et \$5 ou \$10 si vous perdez. L'important pour poursuivre, c'est d'agir dans l'année qui suit la découverte du mauvais fonctionnement, sinon vous n'obtiendrez rien du tribunal.

Souvenez-vous donc, que la garantie légale s'applique à tous les biens que vous achetez, même si le vendeur ou manufacturier ne vous donnent pas de garantie. Si vous achetez un produit qui ne fonctionne pas normalement, vous pouvez, pour obtenir plus de renseignements, contacter soit une association de consommateurs ou bien l'Office de la protection du consommateur.

## LECTURE

## Un roman de Tremblay égal à son auteur

par Marie Poirier

Michel Tremblay, connu pour ses pièces de théâtre, vient de publier **Thérèse et Pierrette à l'école des Saints-Anges**, le deuxième roman de sa trilogie sur le Plateau Mont-Royal. Le troisième volet, intitulé **La duchesse et le roturier**, est prévu pour l'an prochain.

En 1978, Tremblay a publié **La grosse femme d'à côté est enceinte**, le roman qui inaugurerait sa «Chronique du plateau Mont-Royal». L'action se passe dans la journée du 2 mai 1942 sur la rue Fabre et suit chacun des 22 personnages. Le roman est admirablement construit et on ne s'ennuie pas un instant.

J'ai une confession à faire et j'espère que vous ne serez pas sévères comme soeur Benoîte des Anges: il n'y a pas si longtemps, je croyais que les gens des classes populaires ne savaient pas s'exprimer. Les romans de Tremblay dissipent ce mythe créé par la classe moyenne. Les personnages n'utilisent pas un vocabulaire recherché mais ils se font comprendre merveilleusement.

Les personnages adultes des pièces de Tremblay se retrouvent plus jeunes dans les deux romans, comme Thérèse, Marcel et Gérard d'**En pièces détachées**. Même si Tremblay décrit le quartier de son enfance, les personnages sont fictifs, fidèles à la citation de John Irving au début du livre «imaging something is better than remembering something».

Thérèse et ses deux amies Pierrette et Simone, âgées de onze ans, sont au centre de Thérèse et Pierrette à l'école des Saints-Anges. L'action débute le premier juin 1942 et continue lors des quatre jours de préparatifs qui précèdent la fête-Dieu.

Simone revient en classe après une opération qui l'a guérie de son bec-de-lièvre et se fait admonester par la directrice, Soeur Benoîte des Anges, car elle a subi une intervention chirurgicale coûteuse (mais payée en secret par le médecin du quartier) alors que ses parents n'ont pas les moyens de payer deux dollars pour son abonnement à une revue catholique. Simone est morte de peur et se rend compte que devenir normale n'est pas si facile que ça. Au grand désespoir de la directrice, le trio d'amies obtient les rôles principaux dans la procession de la fête-Dieu, surtout Simone que tout le monde regarde.

En parallèle, l'histoire décrit les religieuses de l'école des Saints-Anges, qui existe réellement et se trouve toujours sur le boulevard Saint-Joseph. Soeur Benoîte des Anges, directrice efficace mais tyrannique, fait muter Soeur Sainte-Catherine, aimée de toutes, pour lui avoir tenu tête. Mais elle a quatre jours de répit car elle est en charge des préparatifs de la procession de la fête-Dieu. Il y a aussi la Soeur Sainte-Philomène avec un coup de fourchette légendaire et Soeur Sainte-Georges ou Pied-Botte à cause de son infirmité, portière et commissionnaire de la directrice.

Tremblay a fait la transition du théâtre au roman sans difficulté. Les dialogues sont vifs et dans une langue populaire alors que le récit est bien mené dans un français correct qui ne sacrifie rien à l'imagination. Les actions et les personnages successifs s'enchaînent tellement bien qu'on a le goût de relire le roman pour savoir comment Tremblay peut nous captiver pendant près de 400 pages avec un récit qui se passe dans quatre jours. Sur le simple plan de la structure, Thérèse et Pierrette... est une réussite.

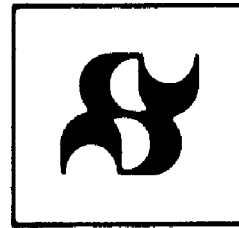
Les personnages principaux et secondaire fourmillent et ils sont rendus avec verve et détail. Ils sont d'autant plus crédibles car ils sont faillibles. Tremblay a particulièrement bien tracé les portraits des religieuses sans les caricaturer en tyran ou en nonnes soumises. Même Soeur Benoîte des Anges finit par faire des compromis. Malgré la vie en communauté où l'individu doit s'effacer, chaque religieuse a sa personnalité et ses doutes.

Nous, de la génération d'après la révolution tranquille, n'avons point connu le monde de l'école traditionnelle. On entend parler soit de la dévotion des traditionalistes pour les religieux «qui ne faisaient pas la grève» ou de la révolte de ceux qui ont contesté une structure étouffante et désuète. Tremblay se rapproche de la deuxième interprétation mais il est capable de peindre les nuances de la société traditionnelle.

**Etes-vous au courant de la campagne de collecte de vivres des forestiers du Québec?**

**C'est le coeur du Québec qui se bat. On a besoin de vivres. Informez-vous auprès de votre conseil régional ou association étudiante, ou encore auprès du conseil de la CSN de votre région.**

Les forestiers de la CSN



UNIVERSITÉ  
DE SHERBROOKE

BUREAU DE LA RECHERCHE ET DES BOURSES

## 38 BOURSES D'ÉTUDES de maîtrise et de doctorat pour l'année universitaire 1981-1982

Aux étudiants qui s'inscriront à temps complet et pour la première fois à l'un de ses programmes de formation de chercheurs, l'Université de Sherbrooke offre, pour l'année universitaire 1981-82, 38 bourses d'études de maîtrise et de doctorat, réparties comme suit:

- **27 BOURSES DE MAÎTRISE**, pouvant aller jusqu'à 4000 \$ chacune;
- **11 BOURSES DE DOCTORAT** (renouvelables une fois), pouvant aller jusqu'à 6000 \$ chacune.

**Date limite de présentation d'une candidature:** le 16 février 1981.

**Réponse de l'Université:** mi-mars 1981.

### DISCIPLINES OU CHAMPS D'ÉTUDES

Toutes les disciplines ci-dessous mentionnées sont admissibles aux bourses de maîtrise.

Les disciplines marquées d'un astérisque sont admissibles aux bourses de doctorat.

- |                       |                                   |
|-----------------------|-----------------------------------|
| * Anatomie            | Géographie                        |
| * Biochimie           | Histoire                          |
| * Biologie            | Kinanthropologie                  |
| * Biologie cellulaire | * Littérature canadienne comparée |
| * Biophysique         | * Mathématiques                   |
| * Chimie              | * Microbiologie                   |
| Économique            | * Pharmacologie                   |
| * Études françaises   | Philosophie                       |
| * Génie civil         | * Physiologie                     |
| * Génie chimique      | * Physique                        |
| * Génie électrique    | Radiobiologie                     |
| * Génie mécanique     | Sciences de l'éducation           |
|                       | Théologie                         |

Pour obtenir de l'information sur ces bourses, sur l'un ou l'autre des programmes d'études, et pour se procurer les documents nécessaires à la présentation d'une candidature, on est prié de remplir et retourner le coupon-réponse ci-dessous à l'adresse suivante:

Bureau de la recherche et des bourses  
Pavillon central - Université de Sherbrooke  
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Je suis intéressé(e) à poser ma candidature au Programme de bourses de l'Université de Sherbrooke en vue d'études de maîtrise , de doctorat

dans la discipline suivante:.....

NOM..... Tél.....

ADRESSE.....

..... Code postal .....

JONQUIERE — C'est officiel, au cas où vous ne le sauriez pas, le «printemps des cégeps», ça s' passe à Jonquière les 13, 14 et 15 mars prochains.

Ce ne sera pas la première fois qu'un tel événement se tiendra. En effet, d'autres ont, eux aussi, eu la merveilleuse idée de l'organiser. En effet, c'est le cégep de Lévis-Lauzon qui, le premier, en eut l'initiative et ce, en 1976. Par la suite, Hull, Sherbrooke et Saint-Jérôme se chargeaient de l'organisation. L'an passé, malheureusement, tout le monde s'est fié à ce que l'autre fasse les premiers pas avec le résultat que personne ne l'a organisé.

Cette année, nous (à Jonquière) ne voulions pas que la même chose se reproduise; ce n'est pas tellement sain pour le «printemps des cégeps»! Nous avons donc décidé d'entreprendre les démarches au plus tôt. Dès le mois de septembre, nous avons envoyé une lettre à tous les cégeps du Québec pour les informer de nos intentions. D'un autre côté, il fallait obtenir l'accord de l'administration du Collège de Jonquière; les démarches furent assez longues à notre goût. On nous refuse dès notre première demande. Cela n'est pas assez pour nous arrêter; nous préparons un dossier pour le présenter auprès du Conseil d'administration du collège. Aucune décision n'est prise à ce moment; on passe le dossier aux Services aux étudiants qui

en mars

## les fêtes à Jonquière

par Sylvain Dubreuil

doit l'étudier. De notre côté, nous recherchons des appuis auprès de notre association étudiante, auprès des étudiants (plus de 1,500 signatures), auprès des professeurs (une dizaine veulent s'impliquer) et auprès de la Corporation des services aux étudiants du collège de Jonquière qui accepte de parrainer le projet et de nous accorder une subvention de \$4,000. Finalement, le 18 novembre dernier, la direction donne son appui et son accord.

Dès lors, une lettre confirmant l'événement est envoyée à tous les cégeps du Québec. Nous mettons aussi sur pied une tournée d'information afin d'aller rencontrer les étudiants sur place pour les informer, bien sûr, mais surtout pour les inciter à s'impliquer directement à cette grande fête.

«Le printemps des cégeps» c'est son objectif, veut ramasser, ici à Jonquière, tous les créateurs étudiants du collégial, pour qu'ils puissent faire valoir leurs créations et rencontrer d'autres étudiants du

Québec ayant les mêmes intérêts qu'eux. Le «printemps des cégeps», se veut un échange, une fête culturelle provinciale et non, uniquement une grosse «foire».

La participation des étudiants de tous les cégeps s'avère donc nécessaire pour la réalisation, et surtout au succès du «printemps des cégeps». La participation peut s'exprimer de plusieurs façons: pièces de théâtre, groupes de musique, chansonniers, troupes de danse, exposition, poésie, enfin, tout ce qui pourra animer le «printemps des cégeps». Une chose à ne pas oublier: plus il y aura de monde, plus il y aura des activités et plus nous aurons du plaisir. Des fiches d'inscription seront laissées dans chacun des cégeps et les personnes intéressées à organiser quelque chose devront nous la retourner au plus tôt, et ce même si la date limite d'inscription est fixée au 5 février 1981. Ceci afin de nous faciliter la tâche à l'élaboration de l'horaire de programmation. Il est très important de bien

remplir la fiche et, si possible, ajouter des détails supplémentaires.

De notre côté, on s'engage à tout préparer pour que la fête soit des plus réussies. Ainsi, plusieurs comités ont été formés: comité de sécurité, comité d'accueil, comité d'ateliers de création, comité d'information, comité de programmation, comité de finance et le comité de «services aux étudiants» (bouffe, nettoyage, logement, douche, infirmerie, vente de la bière et, si ça vous tente, du volley-ball).

Pour faciliter la communication entre votre cégep et le comité de coordination du «printemps des cégeps», un responsable de votre cégep

assurera le lien entre les deux parties. C'est à lui que revient le soin de sensibiliser les étudiants de son collège pour qu'ils participent et créent un petit quelque chose.

Nous avons aussi un macaron pour souligner l'événement et aussi pour financer le «printemps des cégeps». Il se vendra \$1. et sera nécessaire pour participer aux activités de la fin de semaine... ce qui est bien peu!

Nous espérons que l'information est des plus complètes mais si par contre, il y avait des détails que nous aurions oubliés de mentionner, on vous invite fortement à communiquer avec nous ici même à Jonquière! Le numéro de téléphone pour nous rejoindre est (418) 542-9964. L'adresse, Le «Printemps des cégeps», a-s l'AECJ, 65 rue St-Hubert, Jonquière, Québec.

**N'oubliez pas: le printemps des cégeps, ça s' passe à Jonquière cette année!**

Dégellement vôtre, le comité de coordination vous attend!

EVENEMENTS

THEATRE

## Le théâtre chez-nous

par Paule Duchesne

«Des quartiers où nous pourrions rester», ou le théâtre au service de l'éducation populaire. Réalisé par la troupe «Théâtre A l'Ouvrage!», commandée par le FRAPRU\*, la pièce est avant tout un outil de sensibilisation aux conditions des locataires des quartiers populaires et aux moyens d'action à entreprendre pour que soit assurée la survie de ces quartiers. Elle promouvait aussi, d'une façon, il faut l'avouer, très accessible et exempte de dogmatisme beaucoup trop souvent de rigueur dans ce genre de spectacle, - les principales revendications du FRAPRU dont: la conservation du «stock» de logements dans ces quartiers, des rénovations aux conditions des locataires.

Ce spectacle a été présenté à 25 reprises dans le cadre d'une campagne menée à l'échelle nationale par le FRAPRU, campagne qui visait entre autres à sensibiliser les gens et à leur démontrer la possibilité de se défendre collectivement. Elle s'est terminée par une grande fête de solidarité à Montréal, le 29 novembre, à laquelle environ 500 à 600 personnes ont participé.

La campagne a été efficace et a laissé des traces sur son passage, par exemple à certains endroits où se sont mis sur pied des groupes de citoyens suite à l'information qui a circulée et au dynamisme contagieux qui s'en est dégagé. Le spectacle était le principal outil

d'intervention pour le FRAPRU et il est sûrement une cause objective au succès de la campagne.

Faut dire que «Des quartiers où nous pourrions rester» était conçu pour être accessible à toutes les catégories de personnes, le langage utilisé étant celui des résidents des quartiers populaires, les personnages reflétant une image réaliste de ces gens, qui ce soit au niveau de leur habillement ou de leur mentalité.

On a mis beaucoup de soin, cependant, à accentuer l'aspect machiavélique de la classe bourgeoise pour, de cette façon, rendre plus claire l'image floue que nous en donnent ses protecteurs qui inondent tous les médias d'information. Dans le spectacle, on nous montre les choses et les gens tels qu'ils sont vraiment. L'«histoire», le sujet de la pièce, pourrait être une histoire vécue, une lutte de la population d'un quartier pour la survie de celui-ci, contre des démolitions, contre des propriétaires abusifs, pour des rénovations qui n'entraîneront pas une hausse des loyers plus que nécessaire. Une histoire où les gens voient la nécessité d'être regroupés pour mieux s'opposer aux mesures d'un maire élu par eux mais qui ne travaille pas pour eux. Une histoire vécue, une histoire à vivre pour avoir le droit de rester chez nous dans nos quartiers.

\* FRAPRU: Front d'action populaire en réaménagement urbain.

LECTURE

## C'est toute la différence

par Jacque Beaudoin

Une nouvelle publication, créée à l'initiative de militants de groupes populaires et communautaires, vient d'être lancée à Montréal. **Offensives communautaires et culturelles** vise à faciliter, encourager et susciter l'expression des couches populaires et des groupes communautaires, culturels et progressistes, qui sont souvent marginalisés dans notre société.

Selon les éditeurs de la revue, -le Groupe en pratique d'animation communautaire de Montréal-, **Offensives!** se veut un outil, un instrument, un «moment» d'expression des intérêts, besoins et idées qui caractérisent les milieux populaires et progressistes.

François Lemay, membre du collectif de rédaction, explique que «beaucoup de publications ou productions se disent «populaires», mais tant qu'elles ne sont qu'un véhicule

de plus d'idées déjà dominantes et largement publicisées, c'est un leurre, même si elles s'adressent à un public populaire.» C'est ce avec quoi **Offensives!** veut rompre, en s'assurant de servir à l'expression des idées et aspirations des couches populaires, sans nécessairement passer par des intermédiaires.

Au sommaire du premier numéro, plusieurs sujets -assez diversifiés- sont traités: le «folk song», le logement, la santé mentale, la chanson catalane, le mouvement populaire en bilan, la «ritualisation» des grands moments de la vie, etc, en plus de nombreuses chroniques, critiques de livres, de disques, de bandes dessinées, une série de dessins sur l'origine du logement urbain et, en inséré, le texte intégral de la pièce «Tout le monde s'endette» du Théâtre de Quartier.

On peut mentionner aussi le

compte rendu d'une table ronde sur «la jeunesse: force de changement social?» où les participants tentent de cerner la réalité actuelle de la jeunesse québécoise et de dégager des perspectives d'action et d'intervention durables et réalisables pour offrir une alternative valable aux problèmes des jeunes. Il s'agit là, selon nous, d'une initiative intéressante qui pourrait constituer une amorce de réflexion plus profonde sur la situation de la jeunesse québécoise et le rôle qu'elle joue -et est appelée à jouer-.

Le premier numéro d'**Offensives!** a été tiré à 2,500 exemplaires. On peut se le procurer en s'adressant à 4478, rue Messier, à Montréal ou en téléphonant à 525-9448 (code régional 514). Pour en assurer la publication, trois fois par année, les éditeurs comptent sur le soutien financier des organismes et individus intéressés à la survie d'une telle revue.